N° 224 - 37e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Mercredi 28 Septembre 1921

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 0.50

Consommateurs, assistez tous à la Manifestation du Samedi 1er Octobre

Contribution à l'étude du prix de la vie

Les tarifs douaniers

I. Matières alimentaires

Après avoir parlé des banques et des assurances nous pensions aborder l'examen des entreprises industrielles, mais l'actualité si brûlante des tarifs douaniers nous incline à examiner d'abord ce facteur. Pour aujourd'hui, nous chercherons à établir quelles étaient les conséquences de l'application des nouveaux tarifs sur les matières alimentaires en supposant que les importations aient la même importance comme quantité que celles de 1920.

1. **Céréales.** — C'est là une des denrées les plus favorisées. Leur importation est considérable, puisqu'elle dépasse 4 millions de quintaux — dont 3,293,925 de froment, 523,614 d'avoine, 244,564 de maïs et 141,837 de riz. Les anciens droits se sont élevés à 1,945,000 (chiffre arrondi) et les nouveaux droits donneraient 4,015,000. Quoique s'appliquant à une quantité considérable, cette augmentation de 2 millions se fera sentir.

2. **Fruits.** — On a importé en 1920 un peu moins de 500,000 quintaux de fruits pour une valeur de plus de 37 millions. Les anciens droits donnèrent 526,000 fr. et l'application des nouveaux aurait donné 5,058,000 fr. Ici l'écart est formidable. On le comprendra par un exemple. Il est entré 136,800 quintaux de citrons et oranges exempts de tous droits, tandis que les tarifs dont nous a gratifiés cet excellent Conseil fédéral, père et protecteur du peuple, font payer 5 fr. par quintal aux citrons et 15 fr. aux oranges.

3. **Légumes.** — L'importation a été de 600,000 quintaux environ pour une somme de plus de 20 millions. Les anciens droits ont rapporté 243,825. On peut mesurer les paternelles préoccupations des Musy, Schulthess, Frey et Mosimann en mesurant l'écart existant entre cette somme et les 3,440,000 qu'auraient rapportés les nouveaux droits.

4. **Denrées coloniales.** — L'importance des achats en sucre— 1,256,000 q. environ — explique celle de ce chapitre. En laissant de côté les produits achetés par l'industrie chocolatière, le sucre excepté, car nous n'avons pas de données nous permettant d'établir la quantité qui lui serait attribuable, on se trouve en présence d'une importation de 1 ½ million de quintaux environ, valant plus de 250 millions. Comme on n'a pas osé modifier sensiblement les droits sur les sucres qui étaient déjà élevés (5 fr. par quintal), le produit des droits passerait de 7,298,000 à 9,845,000. C'est toujours un joli denier !

5. **Matières de provenance animale.** — C'est ici surtout que le caractère protectionniste doit se marquer, car il s'agit de viande, de beurre, de fromage, etc. Si la quantité n'est pas énorme — 500,000 quintaux, — la valeur l'est, il s'agit de plus de 200 millions. Les anciens droits auraient rapporté 3,724,000, mais les nouveaux 12,785,000 ! Dommage du peu !

Comparons en un tableau d'ensemble le produit des douanes sur les matières alimentaires.

	Anciens droits Fr.	Nouv. droits Fr.
1. Céréales	1,945,000	4,015,000
2. Fruits	526,000	5,058,000
3. Légumes	243,800	3,440,000
4. Denrées coloniales	7,298,000	9,845,000
5. Proven. animale	3,724,000	12,785,000
Total	13,736,800	35,143,000

Soit une augmentation de 22,406,000 ou de 163 % environ sur les matières alimentaires.

Dans quelle mesure ces 35,143,000 fr. influenceraient-ils le prix de la vie ? C'est ce qu'indique le tableau suivant :

	Valeur Fr.	Tarifs douaniers Fr.		% de la val.
Céréales	352,200,000	4,015,000	=	1 %
Fruits	37,200,000	5,058,000	=	13,6 %
Légumes	20,850,000	3,440,000	=	16,5 %
Denrées col.	252,600,000	9,845,000	=	3,9 %
Mat. anim.	207,960,000	12,785,000	=	6 %
Total	870,810,000	35,143,000	=	4 %

La hausse résultant de l'application elle-même représenterait le 2,6 %. Mais comme le commerce de gros, puis de détail prélèvent du 25 % sur les prix de revient, ils ajouteront à ce 2,6 % au moins 0,7 %. On peut donc estimer la hausse résultant des nouveaux tarifs sur les matières alimentaires à 3,3 % et la hausse générale résultant des tarifs à 4 % + 25 % de 4 % ou 1 %, soit à 5 %.

L'index de l'Union de Bâle indique comme dépense alimentaire pour une famille au 1er août 1921 fr. 2,227.50. Supposons que les nouveaux tarifs viennent y ajouter leur augmentation de 3,3 %, cela représenterait un nouvel impôt moyen par famille de fr. 73.40.

Nous avons donc à ce jour fr. 500 pour les établissements financiers, fr. 17.50 pour les assurances, fr. 73.40 pour les tarifs douaniers, soit un total de fr. 590.90 !

E.-P. GRABER.

AUX ETATS-UNIS

Les exploits du Ku Klux Klan

L'anarchie est devenue à la mode aux Etats-Unis, non plus dans les masses ouvrières comme jadis, mais au contraire chez ce qu'on est convenu d'appeler « les gens bien ». J'ai déjà parlé de la « Légion Américaine », cette organisation patriotique, dont l'activité a été couronnée l'autre jour par l'enlèvement d'une conférencière socialiste sans que la justice ait daigné intervenir.

Le Ku Klux Klan, fondé pour « bénir l'humanité, défendre la femme blanche et maintenir la suprématie de la race blanche sur la noire », continue à travailler de son côté sous la direction de son grand maître, M. William-Joseph Simmons, qui s'intitule le Magicien Impérial et qui est secondé par ses Aigles Royaux, ses Grands Dragons, ses Goules, ses Gobelins et ses Cyclopes. Veuillez croire que ce n'est pas un programme de cirque et de clowns que je suis en train de vous citer. Ce sont les titres officiels des grands dignitaires de ce nouvel ordre de chevalerie.

Je m'excuse de mentionner un détail aussi matériel que celui de la cotisation d'entrée, qui s'élève à la modique somme de 50 francs, plus 35 pour l'achat d'une robe blanche, nécessaire pendant les séances secrètes. Comme le nombre des membres est près d'atteindre 100,000, on comprend qu'une somme de 150,000 francs ait pu figurer au budget pour « orner d'un lac artificiel et de statues de plâtre les jardins du grand-quartier général ». Cependant, le maire de Philadelphie a été obligé d'ordonner une enquête sur la comptabilité de la section locale de cette ville, dont le grand dignitaire semble avoir fait disparaître les fonds dans une de ces cavernes connues seulement par les Grands Dragons de son espèce.

Ces courageux chevaliers du Ku Klux Klan travaillent volontiers masqués. Au Texas, ils se plaisent tout particulièrement à enlever les pauvres petits garçons nègres qui travaillent comme chasseurs dans les hôtels ou comme liftiers des ascenseurs. Le dernier qu'ils ont saisi à Dallas a été emporté sur un champ, déshabillé, fouetté jusqu'au sang et relâché après qu'on eût brûlé le front du pauvre petit en lui marquant les initiales K. K. K. à l'acide. Il y a même eu quelques enlèvements de femmes, dont plusieurs étaient blanches, en dépit des règlements de l'honorable société. Dans la plupart des villes, les autorités n'osent pas intervenir de peur de se voir lynchées comme les nègres. Les citoyens ou les mères de famille qui osent protester sont enlevés à leur tour, déshabillés dans quelque jardin, trempés dans du goudron chaud et roulés dans les plumes.

A un impresario qui l'invitait à se rendre en Amérique pour y faire une tournée de conférences, le grand écrivain Bernard Shaw a répondu de Londres par une carte postale bientôt fameuse : « Aller en Amérique ? Grand merci. Je n'ai pas envie d'exposer ma femme aux risques d'être goudronnée. »

Le Ku Klux Klan, la Légion Américaine, la nouvelle loi scolaire de l'Etat de New-York et l'anarchie réactionnaire qui se développe aux Etats-Unis sont les tristes conséquences et les monstrueuses créations de l'esprit de guerre. Il faudrait un nouveau Lincoln pour avoir le courage de parler en homme et de manier le balai.

Edm. P.

L'Internationale catholique

Le secrétaire politique du parti populaire catholique, Don Sturzo, de retour de l'Allemagne, où il s'était rendu pour conclure une entente avec les personnalités catholiques de ce pays, au sujet de l'organisation d'une internationale blanche, a tenu une conférence à Milan. Don Sturzo a insisté sur la nécessité d'une organisation internationale blanche, pour s'opposer aux dangers d'une internationale juive et de la Banque qui exploite tous les efforts du travail humain, au seul profit d'une classe et à la croissante invasion de l'internationale rouge qui nie la patrie et aspire à la dictature d'une classe.

Réd.— Nous donnons cette dépêche d'agence à titre documentaire. L'internationale de Don Sturzo n'est en tout cas pas près de s'opposer à l'oppression de la classe ouvrière.

ECHOS

Une histoire d'Amérique

Un fermier du Michigan, M. Frank Sheip, s'étonnait depuis quelque temps, de voir que ses vaches ne produisaient presque plus de lait. Après les avoir surveillées attentivement, il fut obligé de conclure que les bêtes devaient être traites pendant le bain qu'elles prenaient chaque matin, dans le fleuve Michigan. Une surveillance plus attentive lui fit enfin découvrir que, pendant le bain, des poissons venaient se suspendre au pis des bêtes et s'y allaiter. Ayant pêché des poissons dans le fleuve, il en trouva plusieurs dont l'estomac était encore rempli de lait.

(On connaissait le cas de vaches traites dans les étables par des vipères, qui buvaient au pis des bêtes couchées, sans les mordre.)

POLÉMIQUES

Les contradictions de M. de Dardel

Les contradictions semblent être habituelles à M. Otto de Dardel : Partisan de la proportionnelle, il s'oppose à son application dès qu'elle ne se fait plus au bénéfice de son parti. C'est évidemment ici plus qu'une contradiction. Mais ce n'est pas de celle-là que nous voulons aujourd'hui entretenir nos lecteurs.

La Société des Nations ne possède assurément pas dans notre canton de partisan et de défenseur plus sincèrement convaincu que M. Otto de Dardel ; la dernière session du Grand Conseil neuchâtelois l'a suffisamment prouvé.

En effet, M. de Dardel a mis dans son plaidoyer en faveur de la Société des Nations de tels accents et une telle chaleur qu'il nous a paru être sincère. Et quoique ne partageant pas sa foi, nous nous plaisons à le reconnaître.

Mais aussi sincère fut-il, et malgré la foi et l'idéalisme qu'il met à défendre l'institution qu'il nous recommande comme devant apporter la paix au monde, M. de Dardel est une menace pour elle et un danger pour sa cause.

Aussi contradictoire que cela puisse paraître être, rien n'est cependant plus vrai. Car l'offre d'un minimum de garanties par la Société des Nations pour réaliser sa tâche exige de la part de ses meilleurs partisans un état d'esprit adéquat à l'idéal qu'elle prétend vouloir poursuivre. Or, ce n'est évidemment pas l'impression que laissent les discours de M. de Dardel, qu'il s'agisse de celui qu'il a prononcé jeudi dernier au Grand Conseil, à l'occasion du débat sur les affaires fédérales, ou de son allocution de dimanche, à la fête du Parti libéral, aux Geneveys-sur-Coffrane, dont la Suisse libérale nous apporte l'écho.

M. de Dardel qui salua, dans l'une et l'autre de ces deux occasions, et avec une foi enthousiaste sinon communicative, la Société des Nations actuelle comme étant l'embryon des futurs Etats-Unis d'Europe, n'hésita pas, quelques instants après, à condamner sévèrement l'invite faite par M. Motta d'y accueillir l'Allemagne et le refus du Conseil fédéral à laisser passer les troupes alliées, mettant ainsi son idéal humanitaire en contradiction avec ses déclarations belliqueuses.

Mais ce qui est pire encore, c'est que M. Otto de Dardel est chez nous le plus impénitent des ennemis de la Suisse allemande. Alors qu'il prétend vouloir réconcilier les peuples dans la Société des Nations, il invite les Suisses romands à s'unir pour s'opposer à la Suisse allemande, qu'il déclare être sous l'influence occulte d'une camarilla militaire, et de laquelle viendrait tout le mal, appelant ainsi à la guerre civile et entretenant en permanence un état d'esprit favorable à la division.

Comment voulez-vous, après cela, M. Otto de Dardel, que les peuples fassent confiance dans une Société des Nations, qui ne fait rien pour la mériter, et dont vous semblez vouloir refléter l'idéal avec une conviction compromise par celle que vous mettez à semer la discorde entre Suisses. C'est évidemment une conséquence de votre tempérament romand à l'excès, mais assurément incompatible avec un esprit internationaliste indispensable à une véritable Société des Nations. Ce n'est qu'avec des hommes possédant cet esprit nouveau qu'une ligue des peuples est réalisable, car voyez-vous, M. Otto de Dardel, l'Evangile a encore raison de nous prévenir qu'il ne faut pas mettre du vin nouveau dans de vieilles outres.

Abel VAUCHER.

NOUVELLES SUISSES

Les restrictions d'importations

BERNE, 27. — La commission financière du Conseil des Etats recommande à l'unanimité moins une voix la prolongation de la durée des restrictions d'importations au 30 septembre 1922. On sait que la proposition du Conseil fédéral demandait une prolongation au 31 mars 1923. Au nom du Conseil fédéral le président Schulthess s'est cependant déclaré d'accord avec la proposition de la commission.

La guerre des salaires

BALE, 28. — Selon le « Basler Vorwärts », la réponse des industriels en produits chimiques à la demande de l'organisation de combat de l'Union ouvrière de Bâle de revenir sur la décision de réduire les allocations de renchérissement est négative. Les entrepreneurs ont déclaré qu'ils sont prêts à entamer d'autres pourparlers au sujet de la question de la baisse des salaires pour autant qu'il s'agisse uniquement de discuter le montant de la réduction des salaires.

Tentative de meurtre

ZURICH, 28. — La Chambre correctionnelle du Tribunal cantonal a condamné pour tentative de meurtre la femme Bertha Muller, 27 ans, divorcée, à trois ans et demi de pénitencier. Le 24 juillet dernier, elle avait blessé légèrement à coups de revolver son amant. Les causes de son acte sont dues à l'attitude dénuée de scrupules de son amant.

Gamineries

Au lendemain du congrès de Lucerne, la « Tagwacht » a commencé contre les socialistes romands une campagne de dénigrement qui dure encore. Nous n'avons pas répondu d'abord, dans l'espoir que le bon sens finirait par reprendre le dessus ; mais il ne nous est plus possible de nous taire, après la manifestation des quatre délégués bernois au Comité central du parti, Grimm, Vogel, Marbach et Mme Vollermann, filant sans tambour ni trompette pour aller épancher leurs rancœurs dans le sein de notre ami Choulat, de l'Agence Respublica.

Nous ne retiendrons que deux choses du long article pleurnichard publié par la « Tagwacht », le lundi 26 septembre : Nous autres, les vilains Romands, nous avons eu la noirceur de violer, d'accord avec nos complices « droitiers » de la Suisse allemande, la résolution du congrès de Lucerne. Et cet acte impudique et répréhensible nous vaut de la part de Grimm et Cie la menace à peine déguisée de nous lâcher pour se jeter dans les bras des communistes qui ont répudié la politique des coups de mains armés, des putsch, comme on les appelle dans les pays germaniques. Nous aurons donc un jour, peut-être, la joie de voir Grimm et Schneider échanger amoureusement le baiser de paix, après avoir enterré pour toujours le tomawak de la guerre.

Disons tout d'abord que nous n'avons violé personne, pas même la résolution de Lucerne. Nous avons seulement voulu appliquer cette résolution, dont on reconnaîtra que nous devons la connaître, puisque nous avons participé à sa rédaction.

A Lucerne, nous avons soutenu le point de vue suivant, auquel la commission nommée pour tenter la conciliation s'est ralliée, et qui n'est pas autre chose, en définitive, que la proposition des Jurassiens :

Le congrès est mal informé sur le cas d'Emile Ryser. Nous désirons que notre camarade soit jugé avec impartialité. Nous désirons surtout qu'il ne soit pas traité autrement que n'importe quel autre membre ou mandataire du parti, et que les motifs d'exclusion qui pourraient être relevés contre lui soient également applicables à tous ceux qui pourraient le mériter.

Il fut donc convenu que le congrès ne s'occuperait pas de Ryser, et se prononcerait seulement sur la nécessité de rechercher et de trancher tous les cas d'incompatibilité entre un mandat du parti et une **fonction de confiance** dans une institution ou organisation officielle ou privée, nationale ou internationale, dont le caractère justifie des mesures de sécurité. Et nous ajoutions, à titre d'exemple, — parce que, disait Huggler lui-même dans son rapport au congrès, la commission n'avait pas eu le temps de rechercher quelles étaient les autres institutions tombant sous le coup de la décision du congrès, — nous ajoutions, disons-nous, que la Société des Nations et ses institutions étaient aussi comprises dans les organisations pouvant justifier des mesures de sécurité.

Schmid, d'Aarau, qui tente aujourd'hui de « tordre » le sens de cette résolution, doit se souvenir que nous nous sommes opposés d'une façon formelle à ce que notre résolution soit considérée comme condamnant d'avance le B. I. T. et Ryser. C'était là un cas à examiner, mais ce n'était pas un cas tranché.

Les instances désignées par le congrès devaient donc examiner :

1. Quels étaient les motifs qui pouvaient justifier de la part du parti des mesures de sécurité ;

2. Dans quelles organisations ou institutions ces motifs existaient ;

3. Quelle signification il convenait de donner au terme « fonction de confiance ».

Ceci imposait naturellement une étude préalable de la question, étude portant non seulement sur la Société des Nations et ses institutions, mais aussi sur toutes les autres organisations dont l'action peut, — occasionnellement ou de façon permanente, — être dirigée contre le parti et ses intérêts.

Nous sommes d'avis qu'avant de prendre une décision d'exclusion contre un membre du parti, avant de le déclarer indigne de la confiance de ses camarades, il faut au moins rechercher si l'activité de l'institution dans laquelle il travaille porte un préjudice quelconque à la classe ouvrière ; puis, si la fonction qui lui est confiée peut l'obliger, — lui personnellement, — à prendre parfois parti contre nous. Si ce danger n'existe pas, il est inutile d'y parer.

Il eût été d'autre part illogique et injuste d'excommunier un camarade pour des motifs qui ne nous empêcheraient pas ensuite d'accorder notre confiance à d'autres hommes, placés dans une situation analogue à la sienne.

L'impatience de Robert Grimm et de ses suiveurs ne serait légitime que si la présence de Ryser au B. I. T. constituait pour le parti un danger pressant. Or, personne n'ose prétendre cela, pas même Grimm, et Dieu sait pourtant qu'il ne manque pas d'audace.

Les adversaires personnels de Ryser veulent avant tout l'exécuter, quitte à ne plus se soucier

de la résolution de Lucerne, en ce qui concerne d'autres camarades. Pour parvenir à leurs fins, ils ne reculent devant rien : ils crient à la trahison, tempêtent, menacent de scission, sans parvenir, du reste, à nous impressionner si peu que ce soit. Tout ce que nous pouvons leur accorder, c'est un peu de pitié.

Ainsi que le Comité central en a décidé, Naïne et Lang soumettront au Comité directeur une sorte de règlement d'application de la décision du congrès. Le Comité directeur préavisera ensuite, puis le Comité central et la Commission de conciliation et de recours jugeront.

En attendant, nous constatons que les fuyards d'Olten nous ont refusé l'enquête que nous demandions sur les fonctions privées remplies par tous les mandataires du parti, rendant ainsi impossible l'application générale — voulue par la commission qui rédigea la résolution de Lucerne et par le congrès — de cette résolution qu'on nous accuse aujourd'hui de violer.

Ils ont toujours réclamé l'exécution de Ryser, et quand ils prétendent, comme ils le font dans la « Tagwacht » de lundi, qu'ils étaient disposés à trouver une « disposition » conciliante, nous ne pouvons les prendre au sérieux.

Leur proposition conciliante était la suivante : Laissez-nous condamner Ryser et fichez-nous la paix pour le reste. En d'autres termes : « Cède ou je t'assomme » !

Nous ne voulons ni céder ni être assommés.

C'est pourquoi, incontestablement, nous sommes de malhonnêtes gens.

C'est cela qui permet à la « Tagwacht » de présenter aux foules socialistes ahuries ceux qui nous menacent de scission comme des surhommes, des chefs généreux et bons, victimes de l'infâme perfidie welsche.

Nous pensons, nous autres gens simples, que ce sont surtout des farceurs.

R. ROBERT.

L'„inflation" et le parti socialiste

Hier, nous avons fait allusion à la fin de notre article parlant de l'inflation fiduciaire, aux revendications présentées en leur temps par le parti socialiste. Un lapsus nous a fait dire qu'il s'agissait de 100 millions. En réalité, notre parti demandait un prélèvement de 500 millions. M. Monfrini et tous les partisans de l'inflation fiduciaire reliront avec quelque intérêt ce que disait alors une circulaire du Secrétariat du parti socialiste suisse :

« La classe ouvrière organisée, parti socialiste et fédération des Unions syndicales, réclame que l'on

mobilise 500,000,000 !

pour abaisser sérieusement le prix de la vie. On a mobilisé la jeunesse du pays pendant quatre ans. Le rapport désormais célèbre du général Wille et le rapport sur l'activité des troupes sanitaires pendant l'épidémie de grippe ont appris au peuple ce que furent ces

mobilisations des hommes.

Aujourd'hui ce n'est pas la frontière qu'il faut défendre contre un danger imaginaire. C'est le peuple des travailleurs, c'est la génération qui monte qu'il faut sauver des

dangereuses conséquences de la vie chère

conséquences physiques, conséquences intellectuelles et conséquences morales. Il faut sauver le travailleur d'aujourd'hui et de demain. **Il faut sauver la production en nous assurant des travailleurs sains et capables.**

Le grand danger actuel, ce ne sont pas les armées ennemies, **c'est la faim, c'est la misère** qui menacent toute notre vie économique : Pour nous sauver il faut recourir à

la conscription des grosses fortunes. »

Ces demandes datent de plus d'un an.

On dira peut-être que la « mobilisation » des fortunes n'est point « l'inflation » de la circulation fiduciaire. En fait les deux mesures ne sont point équivalentes, mais elles tendent à un but analogue. Ce n'est point d'ailleurs à l'aspect extérieur d'une mesure financière que nous nous arrêterions pour sauver la capacité de production de nos industries et la capacité de consommation des masses ouvrières.

Le projet du Parti socialiste, comme celui de M. Perrenoud, évite en réalité « l'inflation », c'est-à-dire le lancement démesuré de papier-monnaie sur le marché. Il vaut donc mieux que celui de M. Monfrini qui, au contraire, pousse à l'inflation, à l'hyper-inflation pourrions-nous même dire.

L'essentiel est de trouver de l'argent réel, et non point de fabriquer telle monnaie de singe, comme en possèdent la plupart des pays saturés de papier monétaire. Le projet socialiste de « mobilisation de la fortune » est encore mille fois préférable à tous les autres.

Notre époque étant celle du manoir à l'envers, c'est d'ailleurs pour cette raison qu'on en a fait fi dans les milieux gouvernementaux ! Songez donc ! Il eût fallu lever le secret des banques.

Robert GAFNER.

JURA BERNOIS

VILLERET. — *Appel à la population.* — Les coopératives, les syndicats et le parti socialiste organisent ce soir, à 8 heures, au Cercle ouvrier, une grande réunion préparatoire en vue de la démonstration monstre de samedi 1er octobre, à La Chaux-de-Fonds.

Camarades de Villeret, tous au Cercle ce soir.

Grand Conseil bernois

Lundi, à 2 h. et demie, s'est continuée la session du Grand Conseil, sous la présidence du camarade Grimm, lequel retrace en quelques paroles émues, la vie politique de M. Haesler, mort subitement en pleine séance du Grand Conseil, la semaine passée.

On termine la discussion de la loi sur les faillites, sans autre, puis on liquide une quantité d'affaires des différentes directions, parmi lesquelles nous en remarquons quelques-unes intéressant le Jura bernois : l'admission du corps enseignant de l'école cantonale de Porrentruy à la caisse de prévoyance de l'Etat, drainage et chemin à Corgémont 56,700 fr., subvention supplémentaire au régional Tramelan-Breuleux-Noirmont 61,000 fr., drainage Glovelier 62,000 fr., drainage Cornol-Alle 330,000 fr., à Bassecourt 230,000 fr., Delémont 267,000 fr. et le Technicum de Bienne 20,000 fr. A tous ces travaux l'Etat subventionne par le 20 % des dites sommes.

Mardi, selon la proposition des finances cantonales, il est voté un crédit de 100,000 fr. pour établir une statistique des impôts (contrôle et recherches pour impôts frustrés). Ah ! la belle blague ! Qu'on lève le secret des banques et les fortunes cachées pourront être taxées conformément à la loi. Tout autre artifice, voire même la plus juste statistique ne sera qu'un emplâtre sur une jambe de bois.

On attaque ensuite le gros morceau de résistance, le chômage et les moyens d'y remédier. Les tribunes regorgent du public des sans-travail de la ville. Deux crédits de 500,000 fr. sont proposés par le gouvernement pour être affectés à des secours en nature, pommes de terre, riz, pâtes, combustibles d'une part pour la saison d'hiver et d'autre part pour l'assistance-chômage. C'est une goutte d'eau dans la mer, quand on saura qu'il faut chaque jour plus de 10,000 fr. pour l'assistance-chômage. Aussi nos porte-voix Bucher, Meer, Ilg se dépensent-ils en éloquence. Ilg particulièrement fut admirable de verve ; il reprocha à la bourgeoisie son incurie, son incapacité et sa mauvaise foi. Durant la guerre, plusieurs emprunts couvrant des milliards ont été souscrits en pure perte pour les mobilisations. Il fallait coûte que coûte de l'or pour le militarisme, il ne fallait pas rouspéter, c'était ultra-nécessaire, clamaient nos patriotards bourgeois. On a vu combien de fois — actuellement encore — le vide et l'erreur d'une pareille affirmation. Aujourd'hui on lésine, on pose des conditions, on prêche l'économie, car il s'agit d'ouvriers. Hier, il s'agissait du gouffre militariste, il n'y avait jamais trop de millions à dilapider. Nous acceptons les deux crédits de chacun 500,000 francs, faute de mieux, mais nous constatons une fois de plus que c'est au compte-gouttes que sont octroyés les subsides aux chômeurs et après quantité de démarches ! Un tonnerre d'applaudissements salue la fin du discours de Ilg.

Nous ne relevons pas les vilenies du paysan Knäggi, chacun sait ce qu'il est capable de dire contre les ouvriers. M. Beckler, radical, de Moutier, a loué le gouvernement.

La fraction socialiste fait la proposition en outre d'exonérer de l'impôt tout chômeur *de plus de 60 jours ;* la suspension de toute poursuite contre les chômeurs de plus de 60 jours ; l'entretien des familles des soldats mobilisés et chômeurs ; l'exonération du paiement des cotisations aux caisses de secours des chômeurs sans pourtant que ceux-ci ne perdent aucun droit aux secours.

Continuation de la discussion mercredi matin.

Argus.

CANTON DE NEUCHATEL

La mort de M. le Dr Aug. Pettavel. — Hier matin est décédé à l'âge de 76 ans M. le Dr Auguste Pettavel, ancien conseiller d'Etat et ancien député au Conseil des Etats. Né en 1845 à Bâle, M. Pettavel, après avoir étudié la médecine à Berne et à Berlin, avait pratiqué pendant 30 ans. A deux reprises, de 1871 à 1877 et de 1895 à 1900, il avait siégé au Grand Conseil neuchâtelois, dont il avait eu la présidence en 1897. Dès 1908, il fut député au Conseil des Etats, d'où il sortit au mois de mai de cette année. Il était membre du parti radical.

BOUDRY. — *Accident mortel.* — Dimanche, vers les 6 heures du soir, à la rue des Vermondins, à Boudry, une petite fille de 4 ans, apercevant deux de ses sœurs sur un char à vendange, échappa à la surveillance de sa mère et voulut monter à son tour sur le véhicule, mais la malheureuse enfant fut renversée et passa sous une roue du char. Relevée aussitôt par sa mère, elle expira tôt après dans ses bras.

NEUCHATEL

Les petits cadeaux entretiennent les bonnes amitiés. — La ville de Neuchâtel vient de s'enrichir d'un beau spécimen de chamois, âgé d'environ deux ans, que l'Etat de Fribourg vient de lui faire cadeau. Ce gentil petit animal a été logé au Parc des biches du Mail, où chacun pourra aller l'admirer.

Parti socialiste. — Aujourd'hui mercredi, à 20 heures, séance de Comité, au Monument.

Notre almanach est paru. Un grand nombre d'exemplaires sont déjà vendus. Que chacun se hâte de se le procurer. Il est excellent pour l'éducation du prolétariat ; son contenu est riche en matières. En vente chez le président du Parti socialiste, Hermann Fallet, Parcs 34-e.

Le cortège des vendanges qui aura lieu à Neuchâtel le dimanche 2 octobre prochain s'annonce déjà comme un gros événement dans toute la région. On sait que l'initiative en a été prise par l'Association des sociétés locales de la ville en faveur de la Caisse de chômage. Les comités spéciaux ont terminé leurs travaux et d'ici quelques jours, on verra paraître une superbe affiche et le journal humoristique officiel : « Neuchâtel s'amuse ».

Le cortège, qui comprendra cinq groupes précédés chacun d'un corps de musique, fera de fréquentes haltes sur les places de la ville pour permettre aux groupes costumés d'exécuter des ballets qui seront sûrement fort goûtés du public.

On parle de nombreux chars et autos décorés dont quelques-uns viendront des villages voisins et tout sera fait pour donner à ce cortège de bienfaisance un cachet et une tenue dignes des précédents.

Des trains et bateaux spéciaux seront organisés. Ajoutons que la carte de laisser-passer ne coûtera qu'un franc, somme que chacun versera avec empressement.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *La Persévérante.* — Répétition générale ce soir à 8 heures au Cercle ouvrier.

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière.* — Répétition générale mercredi 28 courant, à 20 heures précises, au Cercle. Présence indispensable de tous les membres. Amendable.

Pharmacies des Coopératives Réunies

Officine I : Rue Neuve 9 (Téléphone 12.11)
LA CHAUX-DE-FONDS
Officine II : Léopold-Robert 72 (Tél. 9.91)

Spécialités „ERA"

Vin „ERA"

Pecta quina ferrugineux, digestif, tonique et reconstituant par excellence.
Donne la richesse au sang, tout en nourrissant les muscles et les nerfs. Ce vin ferrugineux convient aux personnes délicates, anémiques et convalescentes, vieillards, et en général à toutes les personnes faibles et pauvres de sang. **Le flacon, fr. 4.50.**

Salsepareille „ERA"

Dépuratif le plus populaire, renferme toutes les propriétés des sucres frais des meilleures espèces des véritables salsepareilles du Honduras. Action rapide, merveilleuse, sur tous les vices du sang.
Toute personne désirant vivre en bonne santé fera sa cure du véritable **Salsepareille « ERA ».**
Le grand flacon, **fr. 8.—.** 1053

F. O. M. H. La Chaux-de-Fonds
Groupe des Aiguilles

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

le jeudi 29 septembre 1921, à 17 h. et demie à l'Amphithéâtre du Collège primaire
ORDRE DU JOUR : 1123
1. Question du chômage. 2. Manifestation du 1er octobre. 3. Divers
Vu l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les membres est nécessaire. **Le Bureau.**

Armée du Salut

Mercredi 28 septembre, à 8 h. du soir
AU TEMPLE INDÉPENDANT
Rue du Progrès 1119

Le Général Bramwell Boot

Conférence missionnaire

Soumission

La place de
Gérant-desservant de la Maison du Peuple de Nyon
est mise en soumission

Le cahier des charges peut être consulté chez le camarade **William Wullschleger,** président, **rue Neuve 3, à Nyon,** où les offres devront lui parvenir jusqu'au **lundi 3 octobre,** à 7 h. du soir.
Entrée en fonctions : **15 octobre 1921.** 1116

A vendre pour cause de départ quelques paires de grands rideaux, un lit, ainsi que divers objets. — S'adresser à La Ville de Mulhouse, rue Léopold Robert 47. 1118

Jeune fille est demandée pour aider au comptoir et faire quelques commissions. S'adresser Numa-Droz 127, 3me étage à gauche. 1131

Des semelles fines à qui les désire, à la Cordonnerie Puits 5. 1072

Léopold ROBERT
Masseur - Pédicure
Garde-malade
diplômé, autorisé
Téléph. 17.83 Serre 39
P20336C 9792 Se recommande.

OR, Argent, Platine en déchets sont achetés aux plus hauts prix du jour par **F. Ducommun,** rue de la Paix 47. 1063

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 26 septembre 1921

Promesses de mariage. — Imhoff, Henri, agriculteur, Bernois et Neuchâtelois, et Iseli, Louise-Marguerite, Bernoise.

Du 27 septembre 1921

Naissances. — Thiébaud, Hélène-Rose, fille de Charles-Henri, poseur de glaces, et de Rosa née Müller, Neuchâteloise. — Chatelain, Reymond-Samuel, fils de Louis-Samuel, horloger, et de Hilda-Liberata née Johner, Bernois. — Bühler, André-Ernest, fils de Ernest, boulanger, et de Léa-Esther-Pauline Van den Dries née Dubois, Bernois.

Promesses de mariage. — Courvoisier - Clément, Louis-Emile, remonteur, Neuchâtelois, et Berger, Marthe-Hélène, ménagère, Bernoise. — Gagnebin, Paul-Ami, facteur postal, Bernois, et Borle, Amanda, ménagère, Neuchâteloise et Bernoise.

Décès. — 4585. Gallotti, Giovanni-Carlo, fils de Giovanni-Andréa-Bernardino et de Mina-Antoinette née Richely, Italien, né le 18 février 1900.

N'achetez pas
de
Chaussures
Confections
Lingerie 1124
Bonneterie
avant d'avoir vu les
Nouveaux Prix
Chez „Achille"
Ci-devant Magasin de Soldes et Occasions
Rue Neuve 10 - Place Neuve 10

Pompes Funèbres Mme Vve Jean LEVI

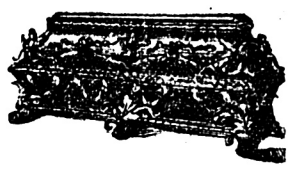

Grand choix de Cercueils prêts à livrer
Cercueils d'incinérations et de transports
Tous les cercueils sont capitonnés
Prix sans concurrence
Grand choix de 8577
COURONNES et autres ARTICLES MORTUAIRES
Téléphone **16.25** (Jour et nuit) **16, rue du Collège, 16**

Pour cause de départ à vendre un ménage complet, tables, chaises, cadres, ustensiles de cuisine, lessive, etc., ainsi qu'un violon et un appareil photograph. avec accessoires. — S'adr rue Fritz-Courvoisier 38, 2me à gauche. 440

Tapisserie - Décoration
FEHR, Puits 9
Meubles - Literie - Réparations
Téléphone 2201

Musique d'occasion à 20 et 40 cent. le morceau chez Reinert, Léop.-Robert 59. 8244

Inhumations

Mercredi 28 septembre 1921, à 13 ½ heures :

Madeleine Alber, 12 ans, rue des Terreaux 24, avec suite ; Hilda-Hélène Talleri, 10 ans et 6 mois, rue des Fleurs 34, avec suite.

-LA SCALA-

AUJOURD'HUI à 4 heures **Grande Matinée d'Attractions**
(sans cinéma)
pour enfants et familles
avec le concours du **Chef Indien HAILSTORN** dans ses danses nationales
Prix des places : Fr. 2.—, 1.50, 1.—, 0.75, 0.50

Ce soir et demain
ANNE BOLEYN
1130 avec le concours de l'**Orchestre**
Dès vendredi : „LE RÊVE", d'Emile Zola

-PALACE-
Ce soir pour la dernière fois
LA ROSE MESSAGÈRE
Prix populaires : Galerie fr. 1.50, Parterre fr. 1.— et 50 ct.

Dès Jeudi : 1129
Barelly frère et sœur
Grand drame de cirque
Le lys brisé ! Le lys brisé !

Les enfants de feu **Auguste Carnal,** vivement touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, expriment à tous leurs sincères remerciements, tout particulièrement à la direction et au personnel de la fabrique Syndicor S. A. 1127

Léop.-Robert 66 **MILCA ALPINA S. A.** Minerva Palace

1055

LIQUIDATION GÉNÉRALE

Sur les Vins, Liqueurs, Conserves, etc., dont les prix ont déjà été baissés **20% RABAIS 20%** Sur les Chocolats seulement **5%**

GRANDE BAISSE

Depuis aujourd'hui jusqu'à samedi soir, je vendrai :

2000 lit. de Malaga

à fr. 3.50 les 2 litres

4000 litres de vin rouge

à fr. 1.60 les 2 litres

Profitez, car c'est la dernière occasion de ce genre

Se recommande, P5643J 1126

Magasin RENART, St-Imier

Place du Marché, Tél. 2.59 - Rue du Midi, Tél. 2.81

CINÉMA APOLLO

LE LOCLE Gare 4

Téléphone 3.87

Du 29 septembre au 3 octobre 1921
Programme de beauté

La célèbre

Suzanne Grandais

dans ||

GOSSE DE RICHE

Drame en 6 parties, 2100 mètres

10 minutes au Music-Hall

Pieratt Express
Comique

La Sacrifiée

avec **TEXAS-GUINAN.** Far-West

Dès jeudi :

L'HISTOIRE DE MAROUFF
Tiré du livre des « Mille et une nuits »

Sous peu : SALOMÉ, la plus formidable et la plus fidèle reconstitution historique 1106

COOPÉRATIVES RÉUNIES

Pommes de terre

de colline du pays

pour encavage, très bonne qualité

Rouges à Fr. 16.50 les 100 kg.

Blanches à Fr. 18.50 les 100 kg.

livrées à domicile

Marchandise prise dans nos entrepôts :

Commerce 96, La Chaux-de-Fonds, et cave du Crêt-Vaillant, Le Locle

un franc de réduction par 100 kg.

Une taxe spéciale sera appliquée pour le camionnage dans les quartiers extérieurs. Nous invitons tous les consommateurs à nous passer leurs commandes de suite, car le marché est très ferme et plutôt à la hausse.

Paiement au moment de l'inscription 1117

Les inscriptions sont prises jusqu'au **8 octobre** dans nos débits : **Epicerie, Fruits et Légumes.**

Ménagères! Hâtez-vous!

Il sera vendu demain jeudi sur la **Place du Marché,** devant le **Bazar Parisien,** de la viande de

Jeune bétail

1re qualité
dep. fr. **1.40** à **2.**— le ½ kg.
1128 Se recommande.

Bouteilles. On demande à acheter bouteilles fédérales et vaudoises, chopines, litres. — S'adresser rue des Envers 48, **Le Locle.** 1125

A vendre 1 lavabo à glace, noyer frisé ciré, 1 divan, 1 beau lit noyer poli. — S'adresser le soir, de 5 à 7 h., Alexis-Marie-Piaget 47, sous-sol gauche. 1094

Violons d'étude, très bon marché, chez **Reinert.** Léopold-Robert 59. 8231

Relimage de scies en tous genres. S'adresser à Ed. Matthey, rue du Progrès 1a. 1061

La semelle intérieure se pose à la Cordonnerie du Puits 5. 1073

Brasserie Barcelona

Ce soir, mercredi

Grande Soirée de Musique classique

(Ensemble et Soli)
donnée par les 1101

Frères Kellert

Invitation cordiale à tous les amateurs de belle musique

Vient de paraître **LE VÉRITABLE**

MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL 1121

pour l'an de grâce 1922

Editeur : Imprimerie Centrale, Neuchâtel

Prix : 75 ct. En vente dans les principales librairies.

Salle de la Croix-Bleue - **JEUDI 29 septembre** à 8 heures et demie

RÉCITAL DE PIANO

Mlle GERMAINE JACCARD

Professeur suppléant au Conservatoire de Genève

Prix des places : Fr. 3.20, 2.10 et 1.10. — Billets en vente au magasin de musique Vve Léop. Beck et le soir à l'entrée. 1091

FABRIQUE DE **Potagers Weisbrodt frères** Progrès N° 1
TÉLÉPHONE 17.98 LA CHAUX-DE-FONDS

Fourrures

Choix splendide

Liquidation Générale

du Rayon

Voyez les qualités
1120 **Voyez les prix**

AU

Panier Fleuri

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

123

TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

Fernande était visiblement bouleversée. Ses yeux bleus de brune, si caressants d'habitude, luisaient d'une ardeur sombre. Sa bouche, petite, aux sourires tendrement menteurs, s'entr'ouvrait, montrait les dents solides, d'un éclat inaltérable, prêtes à mordre. Tout son visage, à l'ovale délicieux, sous la noire chevelure, se gonflait d'un besoin de violence.

— Ce que j'ai ? finit-elle par dire, frémissante. Je n'ai rien.

Le silence retomba, et l'on entendit dans la grande paix morte de l'hiver le grondement de l'Abîme en travail, dont le branle secouait la maison d'un frisson continu. D'habitude, ils n'en avaient même plus conscience. Mais, cette nuit-là, bien que les commandes eussent fortement diminué, on venait de mettre en action le marteau-pilon de vingt-cinq tonnes, pour forger en hâte le tube d'un grand canon ; et le sol tremblait, les vibrations de chaque coup semblaient retentir dans le cabinet même, en se communiquant par la légère galerie de bois qui le reliait aux bâtiments voisins de l'usine.

— Voyons, tu as quelque chose, reprit Delaveau. Pourquoi ne me dis-tu pas ce que tu as ?

Elle laissa échapper un geste de furieuse impatience, elle répondit :

— Montons nous coucher, ça vaudra mieux.

Mais elle ne bougeait pas, ses mains tordaient fiévreusement son éventail, tandis qu'un souffle court soulevait sa gorge nue. Et elle finit par dire ce qui l'étouffait ainsi.

— Tu es donc allé à la Guerdache, ce matin ?

— Oui, j'y suis allé.

— Et c'est vrai ce que Boisgelin vient de me raconter ? l'usine est en danger de faillite, nous sommes à la veille de la ruine, à ce point qu'il va falloir ne plus manger que du pain et ne plus porter que des robes de laine !

— Oui, j'ai dû lui dire la vérité.

Elle tremblait, elle se contenait, pour ne pas éclater tout de suite en reproches et en outrages. C'en était fait, sa jouissance était menacée, perdue. La Guerdache ne donnerait plus de fêtes, ni dîners, ni bals, ni chasses. On en fermerait les portes. Boisgelin ne lui avait-il pas avoué qu'il serait peut-être forcé de vendre ? Et c'en était fait aussi de son retour à Paris, avec des millions. Tout ce qu'elle avait cru tenir enfin, la fortune, le luxe, le plaisir goûté, épuisé en un continuel raffinement de la sensation, croulait. Elle ne sentait plus autour d'elle que des ruines, et ce Boisgelin venait de l'exaspérer encore par sa mollesse, sa lâcheté à plier la tête sous le désastre.

— Tu ne me dis jamais rien de nos affaires, reprit-elle âprement. J'ai l'air d'une bête, cela m'est tombé sur la tête, comme si les plafonds s'effondraient... Et, alors, qu'est-ce que nous allons faire, dis-moi ?

— Nous allons travailler, répondit-il simplement, il n'y a pas d'autre salut possible.

Mais elle ne l'écoutait déjà plus.

— As-tu pu croire un instant que je vais consentir à n'avoir rien à me mettre sur le dos, à ne plus porter que des bottines éculées, à recommencer cette misère dont le souvenir est un cauchemar ? Ah ! non, je ne suis pas comme vous autres, je ne veux pas, moi ! Il faut que vous vous arrangiez, Boisgelin et toi, je ne veux pas redevenir pauvre !

Elle continua, lâcha ce qui grondait dans son être éperdu. C'était sa jeunesse misérable, lorsque à vingt ans, nourrie par sa mère, la maîtresse de piano, elle traînait la faillite de sa grande beauté, séduite puis abandonnée, toute cette aventure odieuse, enfouie au plus secret d'elle-même. C'était son mariage de calcul et de raison, ce Delaveau accepté malgré sa laideur et sa condition infime, dans le besoin où elle se trouvait d'un soutien, d'un mari qu'elle utiliserait.

C'était le coup de fortune de l'Abîme, la réussite de son calcul, ce mari devenant l'occasion et la garantie de sa victoire, Boisgelin conquis, la Guerdache à elle, tous les luxes et toutes les jouissances à elle. Et c'était, pendant douze années, tout ce que la jouisseuse, la pervertisseuse, avec son fond de cruauté innée, avait goûté là de rare et d'exquis, satisfaisant ses appétits démesurés, apaisant la rancune noire amassée dès l'enfance, heureuse de ses mensonges, de ses parjures, de ses trahisons, du désordre et de la ruine qu'elle apportait, heureuse surtout des larmes qu'elle faisait couler des yeux de Suzanne. Et cela ne durerait pas toujours, et elle retomberait, vaincue, à sa pauvreté d'autrefois !

— Arrangez-vous, arrangez-vous ! je ne veux pas aller toute nue, je ne retrancherai absolument rien de mon existence.

Delaveau, qu'elle commençait à impatienter, haussa ses fortes épaules. Il avait appuyé sur ses deux poings sa tête massive de bouledogue, aux mâchoires saillantes ; et il la regardait de ses gros yeux bruns, la face congestionnée par le grand feu, à demi perdue dans le collier de barbe noire.

— Ma chère amie, tu avais raison, ne parlons pas de ces choses, car tu me parais ce soir peu raisonnnable.... Tu le sais, je t'aime bien, je suis prêt à tous les sacrifices pour que tu ne souffres pas. Mais, je l'espère, tu te résigneras à faire comme moi, qui vais me battre jusqu'au dernier souffle. S'il le faut, je me lèverai dès cinq heures, je vivrai d'une croûte de pain, je donnerai à notre œuvre ma journée entière de dur effort, et je me coucherai encore très content le soir... Mon Dieu ! quand tu porterais des robes plus simples et que tu te promènerais à pied ! Tu me disais l'autre soir ta lassitude, ton dégoût de ces plaisirs, toujours les mêmes.

C'était vrai. Ses yeux bleus, si caressants, s'assombrirent encore, devinrent presque noirs. Depuis quelque temps, elle se sentait ravagée, peu à peu détruite par son désir éperdu, qu'elle ne savait plus comment assouvir. L'effroyable volupté, goûtée sous le viol de Ragu, dans l'étreinte de ce brutal fou de vengeance et de rage, encore suant de sa besogne, la peau brûlée par le four, les muscles durcis par le ringard, ardent et odorant, sentant le roussi diabolique de l'enfer, la hantait, aiguillonnait en elle la curieuse et la perverse d'un besoin exaspéré de sensations nouvelles.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

DERNIÈRES NOUVELLES

BULLETIN

La rentrée du Reichstag allemand a été l'occasion d'un grand discours présidentiel en l'honneur des députés décédés depuis la dernière session, Trimborn, Hitzer, Burlager et Erzberger. Le président du Reichstag s'est élevé avec raison contre les tendances à la sauvagerie qui se font jour parmi certains clans du peuple allemand et dont on doit voir une manifestation particulièrement odieuse dans l'assassinat de M. Erzberger. Il ne s'agit pas là, dit l'orateur, d'un acte isolé commis par un fanatique égaré ou par un idéaliste aveugle, mais bien d'une agression sanglante exécutée par des spadassins dépêchés à cet effet. Au cours de la discussion, le gouvernement a fait savoir qu'il était étranger au voyage de Harden en Amérique. L'assemblée s'est ajournée à mercredi. Elle aura à discuter de la catastrophe d'Oppau et des événements bavarois.

En Bavière, les indépendants réclament la suppression immédiate de l'état de siège. Ils ont contre eux le parti populaire et les milieux gouvernementaux. Il semble que l'accord avec le Reich est près d'aboutir en raison du vote intervenu à la Commission de la constitution de la Diète. L'ordonnance du Reich sur l'état de siège entrera en vigueur le 6 novembre.

— La situation reste grave en Italie. Le gouvernement prend des mesures pour restreindre le port d'armes. A Modène, on compte deux nouvelles victimes du conflit de lundi.

— En Hongrie, une patrouille roumaine a tiré sur une commission d'enquête interalliée. Un capitaine japonais a failli être tué. La nouvelle convention du Danube a été signée. L'Allemagne en fait désormais partie.

Pour réveiller l'activité des affaires

Lloyd George et la haute finance anglaise examinent le problème des crédits d'exportation

LONDRES, 28. — Havas. — **Le « Daily Mail » apprend que M. Lloyd George a convoqué le secrétaire du Trésor, qui serait accompagné d'experts financiers et commerciaux. M. Lloyd George se propose d'examiner les différents projets tendant à réveiller l'activité des affaires. Le Board of Trade est en faveur d'un projet qui met de vastes crédits à la disposition du commerce d'exportation. Un autre projet est mis en avant par sir E. Mountain, président d'une grande compagnie d'assurance. Ce projet, qui a l'appui de la haute banque, consiste à organiser, avec la collaboration du gouvernement et des banques, un vaste système d'assurances commerciales en faveur de l'exportation.**

LONDRES, 28. — Havas. — **Le mois prochain aura lieu à Londres une importante conférence sur le relèvement économique et la paix mondiale. La première séance se tiendra le 11 octobre.**

Les grèves saxonnes

BERLIN, 28. — Wolff. — Selon les journaux, la grève a été déclarée dans la plupart des fabriques de papier de Saxe. 13 fabriques sur 16 ont suspendu leurs exploitations.

Conférence internationale des poids et mesures

PARIS, 28. — Havas. — Mardi après-midi s'est ouverte au ministère des affaires étrangères, sous la présidence du ministre du commerce, la sixième conférence internationale des poids et mesures, qui se tient à Paris tous les six ans. Sont représentés à la conférence, notamment l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Bulgarie, l'Espagne, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Suisse, l'Italie, les Pays scandinaves, etc.

Les assassins du député socialiste di Vagno sont deux jeunes étudiants

ROME, 28. — Stefani. — On annonce que deux fascisti de Convesano ont été arrêtés. On les suppose coupables de l'assassinat du député di Vagno. Il s'agit de deux étudiants âgés de 19 ans. L'enquête se poursuit activement. 21 autres arrestations ont été annoncées.

La grève continue sans incident. Dans toute la province, le chômage est complet. La grève des cheminots se limite aux lignes secondaires. Les chemins de fer de l'Etat circulent normalement. Les obsèques du député di Vagno ont eu lieu mardi.

Les églises chrétiennes contre le traité de Versailles

STOCKHOLM, 28. — Wolff. — Au cours du Synode, réuni actuellement dans cette ville, lord Parmoore, membre de la haute Cour anglaise a fait une conférence sur les devoirs de l'église dans la crise actuelle, demandant notamment que l'autorité des églises chrétiennes agisse contre le traité de Versailles. Ce traité, a-t-il ajouté, ne peut amener, ni la paix, ni la réconciliation. Lord Parmoore se prononça ensuite en faveur d'une revision du Pacte de la Société des Nations, revision qui serait discutée par une conférence à laquelle prendraient part toutes les nations sans exception. Les nouvelles bases de la Société des Nations doivent reposer sur des concessions bien définies et non sur des conditions provenant des conséquences de la guerre.

Les grands magasins du „Printemps" à Paris complètement incendiés

PARIS, 28. — Havas. — *A 7 h. 50 ce matin, avant l'arrivée du personnel, un incendie qui a pris immédiatement des proportions inouïes a éclaté dans la partie supérieure des nouveaux magasins du Printemps. La cause est inconnue. On l'attribue à un court-circuit. Le bâtiment entier a été rapidement envahi par les flammes et complètement détruit. Un pompier a été asphyxié au cours du sauvetage.*

CONFÉDÉRATION

Le budget des C. F. F.

203 millions de déficit

BERNE, 28. — Ag. télég. — **La Direction générale propose au Conseil d'administration des C. F. F. d'accorder un crédit de 1,010,000 francs pour l'agrandissement de la gare d'Aarau. La Direction générale et la commission permanente présentent au Conseil d'administration le budget pour l'année 1922.**

L'excédent des dépenses du compte Profits et Pertes de l'année 1922 s'élève, suivant le budget actuel, à 30,355,080 francs. Il y a lieu cependant de remarquer que les résultats de l'année 1921, à la place d'un déficit budgétaire de 48,888,290 fr. accuse un déficit de 80,000,000. En tenant compte de ce déficit de l'an 1921 et de celui de 1920, l'excédent des dépenses du compte Profits et Pertes atteindra à la fin de 1922 la somme budgétaire de 203 millions.

Il sera voué une attention toute particulière à la diminution des dépenses. Si le coût de la vie devait continuer à baisser, la question de la révision des allocations de renchérissement devrait être examinée. La Direction générale et la commission permanente proposent au Conseil d'administration d'approuver :

1. Le budget de construction pour l'année 1922 s'élevant à 105,802,690 francs.

2. Le budget d'exploitation pour l'année 1922 bouclant par 412,638,600 francs aux recettes et 334,942,800 francs aux dépenses.

3. Le budget du compte Profits et Pertes pour 1922 accusant 930,007,720 francs aux recettes et 123,362,800 francs aux dépenses.

4. Le budget pour les besoins financiers de l'an 1922, au montant de 134,000,000 de francs.

5. La proposition d'inviter le Conseil fédéral d'émettre un emprunt ferme d'un montant de 250 millions de francs devant servir à couvrir les dettes de 1921 et les besoins financiers pour l'an 1922.

Réd. : Nous tenons à relever l'allusion faite dans ce communiqué d'allure officieuse, aux possibilités de diminution du traitement du personnel fédéral. L'offensive contre la classe ouvrière se poursuit et s'élargit en une attaque de grand style. Si les C. F. F. ont deux cents millions de déficit est-il juste d'en faire supporter le poids au personnel ? Une pareille théorie n'est pas soutenable. Si l'on avait sérieusement et rapidement travaillé à la réforme administrative, ce déficit serait beaucoup plus petit. C'est de ce côté-là que l'effort doit porter avant tout.

Une réforme qui débute péniblement !

LUGANO, 28. — ag. — La commission du Conseil national pour la réforme des C. F. F. a commencé mardi ses délibérations, sous la présidence de M. Walzer (Grisons). Le conseiller fédéral Haab fait tout d'abord un long exposé sur le but de la réforme et M. Miescher (Bâle), propose le renvoi du projet complet au Conseil fédéral, tandis que Schmid d'Olten en propose le renvoi partiel. Après plusieurs heures de discussion, on décida cependant d'entrer en matière sur le projet du Conseil fédéral.

L'ELECTRIFICATION DES C. F. F.

BERNE, 27. — **Le budget de construction des C. F. F. prévoit que les frais d'électrification des chemins de fer atteindront 57 millions en 1922, soit plus de 5 millions qu'en 1921. La ligne Lucerne-Zoug-Zurich sera complètement équipée vers la fin de 1922 et la traction électrique entre Sion et Lausanne pourra être inaugurée dans le courant de l'été 1923.**

Agrandissement des ateliers de Zurich

BERNE, 28. — La direction générale et la commission permanente proposent au conseil d'administration des C. F. F. d'approuver le projet concernant l'agrandissement des ateliers de Zurich pour l'entretien de locomotives électriques et d'accorder dans ce but un crédit de 2,470,000 francs.

A l'Union maritime suisse

BERNE, 28. — Respublica croit savoir que la commission spéciale d'enquête à la tête de laquelle se trouve le juge fédéral Zgraggen déposera sous peu ses conclusions.

La commission ne proposerait pas des poursuites pénales, mais des poursuites civiles contre Vidoudez et Lindt. Dans les milieux qui connaissent l'Union maritime depuis sa création, on dit que si Vidoudez est poursuivi, il s'attaquera immédiatement à M. Sulzer, ancien ministre à Washington et à M. Roussy, qui lui ont donné l'ordre par télégramme et confirmé par lettre, d'affréter des bateaux pour le compte de la Confédération, alors qu'ils n'avaient pas reçu du Conseil fédéral les instructions nécessaires. Il paraîtrait même que M. Sulzer, à un certain moment, ne s'était plus rappelé avoir écrit une pareille lettre à Vidoudez et serait venu à Berne pour consulter les archives où la lettre existe avec la signature authentique de M. Sulzer.

C'est sur des affrétages de bois que se grefferait la possibilité de poursuivre Vidoudez et Lindt.

D'autre part, le bruit court que certains syndicats qui ont perdu des sommes énormes dans l'Union maritime suisse feront un procès à la Confédération en se basant sur certains points, notamment celui où MM. Sulzer et Roussy ont donné l'ordre à Vidoudez d'affréter des bateaux pour le compte de la Confédération sans y être autorisés légalement au moment où les opérations se sont faites.

Un emprunt bâlois

BALE, 27. — Le Conseil d'Etat vient d'approuver un rapport du département des finances, relatif à l'émission d'un emprunt de 15 millions de francs. Cet emprunt doit être employé à la consolidation des dettes flottantes et à l'augmentation des capitaux mis à la disposition d'entreprises industrielles. L'emprunt sera émis au taux de 5 ½ %.

Contre l'offensive capitaliste

Manifestation ouvrière à Bâle

BALE, 28. — Ag. — **Mardi soir a eu lieu, sur la place de la Cathédrale, une fort nombreuse manifestation, organisée par l'Union ouvrière de Bâle. Le conseiller d'Etat Schneider et différents orateurs prirent la parole, puis une résolution fut adoptée, qui proteste entre autres contre l'aggravation de la crise, provoquée par la politique douanière du Conseil fédéral et l'assemblée fédérale. En outre, l'assemblée s'est déclarée solidaire de tous les groupes qui sont atteints par la baisse des salaires. La lutte contre la baisse des salaires et contre l'augmentation des heures de travail doit être entreprise d'une manière uniforme. Un cortège de démonstration fut organisé après le meeting. Il s'est déroulé dans la ville au milieu du plus grand calme.**

3 maisons incendiées en pays fribourgeois

FRIBOURG, 28. — ag. — Un incendie a éclaté mardi soir dans la maison de Joseph Jenny, à Niedermonten, commune de St-Antoine. Attisé par la bise violente, le feu se communiqua rapidement aux maisons voisines. Les pompiers, accourus nombreux sur le lieu du sinistre, parvinrent à protéger le village gravement menacé. En revanche, deux fermes et une maison d'habitation ont été entièrement détruites. On ne put sauver que peu de chose du mobilier, étant donné que les paysans étaient déjà couchés. Dans l'une des fermes, le bétail est même resté dans les flammes.

La fortune de l'Etat de Berne

BERNE, 28. — Resp. — La fortune nette de l'Etat de Berne n'a pas subi de modification pendant l'année dernière. Elle est de fr. 52,651,242.54. Cette fortune se décompose comme suit : Actif, fr. 323,294,289.81 ; passif, fr. 270,643,047.27. L'actif a augmenté de fr. 51,598,614.18 et le passif de la même somme. L'accroissement de l'actif concerne spécialement les forêts par fr. 8,122,500, les domaines fr. 10,075,245, le fonds capital de la Banque cantonale fr. 10,000,000 et la caisse de l'Etat. Quant au passif, l'augmentation affère au fonds d'amortissement des chemins de fer fr. 14 millions 858,510.95, aux emprunts fr. 28,000,000 et à la caisse de l'Etat fr. 16,406,822.58.

La réorganisation du département des finances

BERNE, 28. — Resp. — Poursuivant la réorganisation de ses deux départements, M. le conseiller fédéral Musy fait procéder actuellement à l'étude d'un projet pour fusionner la Régie fédérale des alcools avec la direction générale des Douanes suisses. D'après ce projet, M. le Dr Millet prendrait sa retraite tout en gardant son professorat à l'Université de Berne, et serait en plus nommé pour les questions de la Régie des alcools expert attaché au Département.

M. Musy aurait l'intention de placer immédiatement après le directeur général des douanes, M. Gassmann pour la Régie des alcools, un de ses protégés du canton de Fribourg. Il faut attendre ce que dira le Conseil fédéral de ce projet et ce qu'en diront les cantons.

Chronique sportive

On peut « pédaler » sur l'eau comme sur une route et sans se fatiguer davantage

PARIS, 28. — Sp. — Il semble bien que le « cycle nautique » soit devenu une réalité et que nous soyons à la veille de voir se développer un sport nouveau. L'appareil qu'a inventé et réalisé M. Cuisinet, paraît en effet absolument au point et il est certainement appelé à jouer sur l'eau le rôle dévolu à la bicyclette sur terre.

M. Cuisinet est un mécanicien, mutilé de guerre ; il a perdu un œil pendant la campagne. Cela ne l'a heureusement pas empêché de combiner une machine nautique, qui possède des qualités de simplicité et de robustesse remarquables et qui permet des évolutions et des déplacements ne présentant aucun danger pour son pilote.

Le cycle nautique, que son auteur a dénommé « hydropède », consiste en deux flotteurs longs de quatre mètres et divisés chacun en sept compartiments par des cloisons étanches, à la manière des dirigeables. Grâce à cette disposition, si, au cours d'une promenade sur l'eau, un des flotteurs est perforé par un pieu planté dans la rivière, il ne s'ensuit aucun dommage réel. Un des compartiments est envahi par l'eau, mais la flottabilité de l'appareil n'en est pas diminuée pour cela.

Sur les deux flotteurs placés parallèlement, est monté une sorte de cadre de bicyclette, fait de tubes résistants qui portent une selle, un guidon et un carter avec deux pédales. Ce carter est prolongé à l'arrière par un tube qui s'enfonce dans l'eau et possède à son extrémité une hélice à trois pales.

Le cycliste, lorsqu'il pédale normalement, actionne l'hélice et le cycle avance. S'il pédale en sens inverse, l'appareil file en arrière. Au moyen du guidon le pilote agit sur un gouvernail adapté à un des flotteurs et vire ainsi dans tous les sens à volonté, en décrivant un cercle de neuf mètres de rayon et même sur place avec certaines formes de flotteurs.

Courrier loclois

Aux camarades du district. — Tous les camarades du district sont vivement invités à se joindre à la manifestation de samedi.

Comité du Parti socialiste. — Importante séance jeudi 29 septembre, à 20 heures, au Cercle ouvrier.

Commission de chômage. — Pour rappel, la séance qui aura lieu ce soir à la Salle du Tribunal en vue de l'examen de la situation et de la création d'ouvroirs, ateliers, etc.

Notre manifestation. — C'est donc samedi 1er octobre qu'aura lieu la grande manifestation de protestation contre la politique fédérale en matière douanière, contre la misère et le chômage, contre la loi Haeberlin. Les orateurs sont : Maurice Maire, administrateur à l'U. S. C. ; Achille Grospierre, secrétaire central de la F. O. M. H. ; Henri Perret, délégué du Parti socialiste. — La Sociale, le chœur mixte Amitié et l'Espérance ouvrière prêteront leur gracieux concours.

A 7 h. 15, formation du cortège sur la Place du Marché, rendez-vous de toutes les organisations syndicales avec leurs bannières. A 8 heures, manifestation au Temple français.

Coopératives Réunies.
Union ouvrière, F. O. M. H.
Parti socialiste.

LA CHAUX-DE-FONDS

Les conseillers communaux et généraux du groupe socialiste sont instamment priés de se rendre au Cercle ouvrier ce soir, mercredi, à 7 h. 30. — Ordre du jour très important.

Arrestation d'un escroc

La Police de Berne a arrêté hier, dans la capitale, le fameux escroc parisien Williams, qui, samedi dernier, avait présenté des chèques faux d'une valeur de dix mille et cinq mille francs. Mardi, il avait tenté en vain de répéter son escroquerie dans un établissement de Neuchâtel.

Signalé à la police de La Chaux-de-Fonds, comme devant se rendre dans nos Montagnes pour y faire de nouvelles dupes, Williams sentit sans doute le terrain devenir quelque peu brûlant. Il préféra se diriger sur Berne et y essaya une nouvelle « carotte ». Au moment de son arrestation, cet audacieux escroc était encore porteur de deux chèques faux, d'un montant total de dix mille francs. Sa maîtresse, qui l'accompagnait, a également été écrouée.

Cet individu déclare être Canadien et s'appeler Mercier. Il a filé à Berne en taxi, en oubliant de payer la... note. Le parquet neuchâtelois l'a réclamé aux autorités bernoises.

Un amateur de montres !

Il y a quelque temps une personne avait été appelée à l'Office des faillites pour reconnaître sa marchandise dans un lot de montres. Elle en profita pour en mettre trois ou quatre dans sa poche. Prise de scrupules bien compréhensibles (sic), elle retourna rendre les objets dérobés, le lendemain matin ! Aucune plainte n'a été déposée, mais l'affaire ayant été ébruitée, on en causa pas mal en ville, avec les commentaires appropriés !

Contrebande

Le bruit court avec persistance dans les milieux industriels qu'un négociant de notre ville aurait été arrêté à Francfort pour contrebande. Nous n'avons pas réussi à obtenir confirmation de cette affaire jusqu'à présent.

Avis au public

Le public est informé qu'en raison de la grande manifestation qui aura lieu samedi 1er octobre prochain sur la Place Neuve, le marché se terminera exceptionnellement ce jour-là à *15 heures.* *Direction de police.*

Accident

Hier, à 18 h. 35, l'automobile de M. le Dr B., de notre ville, a renversé le jeune G. Boucherin, âgé de 10 ans, devant l'immeuble portant le numéro 39 de la rue Léopold-Robert. Quoique ayant passé sous l'auto, le jeune garçon s'en tire heureusement avec quelques égratignures et un poignet foulé. Transporté à la pharmacie Bourquin, où il reçut les premiers soins, il fut ensuite conduit au domicile de ses parents par l'auto qui l'avait renversé.

Spectacle Baret

Contrairement au bruit qui en a couru, il reste au bureau de location bien des places, et même de très bonnes places pour la représentation au théâtre, ce soir, mercredi, à 20 h. un quart, de la délicieuse œuvre de Zamacoïs, « Les Bouffons », par une tournée Baret. L'occasion est excellente d'assister en famille à une représentation de valeur. N'y manquons pas !

Prière instante de venir à l'heure, pour permettre de lever le rideau à temps.

Le général Booth à La Chaux-de-Fonds

Le général Booth, chef de l'Armée du Salut, ainsi qu'il a déjà été annoncé, sera dans notre ville mercredi 28 septembre, et, dans la soirée, à 20 heures, donnera une conférence missionnaire dans le Temple indépendant. La personnalité du conférencier, et l'importance de cet événement pour notre ville permettent de prévoir qu'une foule énorme assistera mercredi soir à cette conférence.

Le général Booth arrivera ce jour-même à La Chaux-de-Fonds, devant l'Hôtel de la Fleur-de-Lys, où aura lieu une réception, à 18 h. 10. (Comm.)

Concert classique

Nous apprenons avec plaisir que, ce soir, les musiciens distingués autant que modestes que sont les frères Kellert donneront à la Brasserie Barcelona un grand concert de musique classique ainsi que de soli. Le programme, composé avec le plus grand soin, est de nature à causer un immense plaisir à tous les amateurs de belle musique qui se donneront rendez-vous ce soir à « Barcelona ».

Tombola des chômeurs

Le dernier délai pour retirer les lots a été irrémédiablement fixé au 30 septembre.

IMPRIMERIE COOPERATIVE. — La Ch.-d.-F.

2me Feuille

La Sentinelle

N° 224 — 37me Année
Mercredi 28 Septembre 1921

Conte du Mercredi

UN DÉSESPÉRÉ

Le romancier Francis Arnaud travaillait dans son cabinet, quand on lui apporta une carte : « Yves de Tolbiac, homme de lettres ».

— C'est pour une communication urgente, dit le domestique.

Francis Arnaud se demanda ce que pouvait bien avoir de si pressé à lui confier ce confrère dont il lisait le nom pour la première fois. Néanmoins, il donna l'ordre d'introduire le visiteur.

Un grand jeune homme pâle entra ; il était vêtu d'une redingote élimée et chaussé de vieux souliers boueux ; il portait sous le bras une serviette apparemment gonflée de papiers ; il la déposa sur ses genoux, quand Arnaud lui eut fait signe de s'asseoir.

— Que désirez-vous, monsieur ? lui demanda le romancier, quelque peu intrigué par l'expression étrange avec laquelle le nouveau venu le considérait.

Cette simple question sembla tirer M. de Tolbiac d'un rêve ; il se passa fébrilement la main sur les yeux, refoula un soupir, puis, comme s'il lui eût fallu faire, pour parler, un énergique effort sur lui-même :

— Si je me suis permis, mon cher maître, dit-il, de me présenter chez vous, c'est que, d'abord, on m'a affirmé que vous étiez très bienveillant ; c'est qu'ensuite la situation à laquelle je me trouve réduit est vraiment de celles où l'on ne saurait se soucier de mesquines questions de convenance.

Il avait prononcé ces derniers mots avec une âpreté farouche. Déjà il s'apprêtait à entamer le récit de sa douloureuse histoire, quand Arnaud l'interrompit :

— Excusez-moi, cher monsieur, dit-il, de ne pas vous retenir plus longtemps, mais une occupation imprévue...

Pour donner le signal du départ, le romancier se levait à demi...

— Il faut que vous m'entendiez, lui répliqua le jeune homme en lui intimant, d'un regard énergique, l'ordre de se rasseoir.

Francis Arnaud, interloqué, obéit. L'autre reprit :

— J'appartiens à une ancienne famille de la Champagne, dont le patrimoine a d'ailleurs été fort compromis par les révolutions. On me destinait à l'armée. Je me sentais, hélas ! attiré par les letttres : il me semblait qu'un Yves de Tolbiac pourrait recommencer la carrière glorieuse d'un Alfred de Vigny ou d'un Musset. Mon père en jugeait autrement : il conservait contre les professions libérales tous les préjugés de la vieille noblesse. Il n'admettait point qu'on lui résistât. Comme je refusais de me plier à sa volonté et de préparer Saint-Cyr, il me chassa, en faisant le serment de ne jamais me revoir. Je le connais : il tiendra sa parole... Voilà deux ans que je suis à Paris, essayant vainement d'y conquérir une situation. J'ai écris des vers qu'aucune revue n'a voulu insérer, des pièces que tous les théâtres m'ont successivement laissées pour compte. Je n'ai réussi qu'à publier, à des tarifs dérisoires, quelques articles dans les journaux. Peu à peu, mes modestes ressources se sont épuisées. Après des efforts incessants et acharnés, je suis vaincu. Je n'ai mangé qu'un croissant depuis hier... et ce soir, faute d'en pouvoir payer la location d'avance, on m'expulse du misérable garni que j'habite rue Champollion... Que faire, monsieur, que devenir ?

Francis Arnaud mit la main au gousset.

M. de Tolbiac vit ce geste.

— Alors, dit-il, avec un accent profondément douloureux, vous voulez m'offrir cent sous ?

— Mais, monsieur, répliqua Francis Arnaud, quelque peu décontenancé, je n'ai pas voulu vous offenser !...

Sans l'écouter, M. de Tolbiac s'était dressé d'un bond. Il avait jeté violemment sa serviette sur un meuble et, tout en arpentant le cabinet à grandes enjambées, il répétait d'une voix étranglée par l'émotion :

— Cent sous à moi... à moi... Yves de Tolbiac !... Comme à un mendiant !

En vain, Francis Arnaud balbutiait-il de nouvelles excuses. L'autre monologuait avec une exaltation croissante :

— Voilà comment on reçoit un gentilhomme et un confrère malheureux ! On demande un conseil, un appui. On vous jette l'aumône !... Non ! non ! Assez d'humiliations ! Assez d'avilissement ! Assez de honte !...

Et il tira de sa poche un revolver.

Francis Arnaud eut un moment d'angoisse terrible. Quel homme avait-il en face de lui ? Un fou, ou un malfaiteur audacieux qui allait sous menace de mort lui extorquer de l'argent ?

Il chercha des yeux instinctivement sur son bureau le bouton électrique, mais il réfléchit presque aussitôt qu'il risquait d'être frappé avant qu'on n'arrivât à son secours. Il laissa immobile le bras que déjà il étendait...

Ce mouvement n'avait pas échappé à M. de Tolbiac. Il haussa les épaules :

— Rassurez-vous, mon cher maître, dit-il avec une ironie superbe ; ce n'est pas à vous que j'en veux. Je ne suis ni un voleur ni un assassin.

Et il ajouta froidement :

— Il n'y aura ici qu'une victime, moi...

Francis Arnaud s'épouvanta :

— Vous voulez vous tuer ?

— Ici-même, répondit l'autre toujours très calme.

— Ici ? C'est insensé !

— En quoi ? Ma vie aura été obscure. Mais en me brûlant la cervelle dans le cabinet d'un homme célèbre, j'ai du moins la consolation de penser que ma mort fera quelque bruit...

Francis Arnaud, éperdu, s'ingénia à réconforter le désespéré ; fallait-il abandonner la lutte à la fleur de l'âge ? N'avait-il pas l'avenir devant lui ?

— L'avenir ? grommela Yves de Tolbiac. Vous oubliez que ce soir on me jette à la rue...

— Cependant, objecta timidement Francis Arnaud, si vous refusez les secours immédiats...

— Encore une fois, je ne mendie pas ! déclara Yves de Tolbiac.

Tout en parlant, il jouait avec son revolver, dont Francis Arnaud ne pouvait détacher son regard.

— Je crois que mon revolver vous intéresse, lui dit M. de Tolbiac, sardonique.

Et il poursuivit :

— N'ayez pas peur... Il ne ratera pas... C'est un bijou de précision. Un Richardson... Huit millimètres... Poudre sans fumée... Tout ce qu'on fait de mieux... J'ai payé ça deux cents francs... à l'époque, ajouta-t-il avec un rire amer, où je pouvais disposer encore d'une somme aussi considérable... Voilà une dépense que je ne regretterai pas.

Et il assurait l'arme dans sa main.

— Attendez ! s'écria Arnaud.

En écoutant M. de Tolbiac vanter avec un si terrible sang-froid les mérites de l'instrument qui allait lui donner la mort, une idée lui était venue subitement ; il avait trouvé l'expédient qui lui permettrait peut-être d'éviter le spectacle d'un drame effroyable.

— Ne vous froissez pas, dit-il au jeune homme pâle, de la proposition que je vais vous faire. Vous ne voulez rien accepter ? A merveille. J'approuve cette légitime susceptibilité... Mais il ne vous est pas interdit, je suppose, de vendre ce qui vous appartient. Eh bien ! voulez-vous me céder votre revolver ? Il y a quelque temps déjà que j'en désirais un... Je vous l'achète au prix coûtant et je vous fournis de cette manière des subsides pour quelques jours, pendant lesquels on s'occupera de vous...

— Soit, répondit M. de Tolbiac d'un air sombre, après un instant de réflexion. Je profiterais du répit que vous m'offrez, mais je ne me croyais pas si lâche. Je me méprise...

Il tendit son revolver à Francis Arnaud, empocha les deux cents francs, prit sa serviette et s'en alla fièrement.

— Ouf ! s'écria le romancier encore tout tremblant.

Et, ayant sonné son domestique, il lui signifia la consigne formelle de ne plus jamais recevoir, sous aucun prétexte, l'homme qui venait de sortir.

Une demi-heure plus tard, M. de Tolbiac se précipitait rue Pigalle, dans la boutique d'un armurier.

— Mon cher monsieur Cible, dit-il au patron, vous allez être content ! Ce matin, j'en ai vendu trois !

— Bravo ! s'exclama M. Cible. Quand je pense qu'avec un pareil physique vous vous contentiez de doubler le traitre dans les mélos du théâtre de Grenelle pour soixante-quinze francs par mois ! Avec votre intelligence et votre zèle, vous gagnez tout de même ici d'autres appointements !

— En effet, répondit modestement M. de Tolbiac. Je suis en train de me créer dans votre maison une très bonne situation de désespéré.

Gabriel TIMMORY.

FAITS DIVERS

Poteaux indicateurs dans la vallée de la Mort

La vallée de la Mort sur la côte orientale de la Californie, qui descend à trois cents pieds en dessous du niveau de la mer et est un des endroits les plus chauds de la terre, n'était autrefois parcourue que par les chercheurs d'or. Il y a quelques années encore, l'Automobile Club de la Californie méridionale conseillait aux touristes de ne pas pénétrer dans la vallée de la Mort, terre désolée, où périrent quantité de vies humaines. Aujourd'hui, des routes la sillonnent dans tous les sens et l'on vient d'y placer 700 poteaux indicateurs en métal. Voilà donc cette terre inhospitalière, décrite par V. Hugo et Balzac, facilement accessible aux esprits aventuriers. La terre devient petite.

11,250,000,000 de journaux chaque année aux Etats-Unis

Plus de 11 ¼ billions de numéros de journaux quotidiens sont imprimés aux Etats-Unis, chaque année, soit un numéro pour trois personnes un cinquième par jour.

Pour qui connaît les journaux américains, paraissant à 8, 10 et jusqu'à 20 pages, cela représente une quantité fabuleuse de papier.

61 billions disparus en fumée

Le rapport annuel du « Census Bureau » constate que 61 billions de cigarettes ont été manufacturées aux Etats-Unis, l'année dernière. 15,834,000,000 furent exportées. Le nombre de cigares manufacturés fut de 8,720,754,000.

per ses places en attendant que le spectacle commençât.

Hélas ! qu'il était lent à venir, et cependant à la porte, le tambour continuait ses ra et ses fla avec une joyeuse énergie ; tous les gamins du village étaient, je pense, installés ; mais ce n'étaient pas les gamins qui nous feraient une recette de quarante francs ; il nous fallait des gens importants, à la bourse bien garnie et à la main facile à s'ouvrir. Enfin mon maître décida que nous devions commencer, bien que la salle fût loin d'être remplie ; mais nous ne pouvions attendre davantage, poussés que nous étions par la terrible question des chandelles.

Ce fut à moi de paraître le premier au théâtre, et en m'accompagnant de ma harpe je chantai deux chansonnettes. Pour être sincère je dois déclarer que les applaudissements que je recueillis furent assez rares.

Je n'ai jamais eu un bien grand amour-propre de comédien, mais dans cette circonstance, la froideur du public me désola. Assurément si je ne lui plaisais pas, il n'ouvrirait pas sa bourse. Ce n'était pas pour la gloire que je chantais, c'était pour le pauvre Joli-Cœur. Ah ! comme j'aurais voulu le toucher, ce public, l'enthousiasmer, lui faire perdre la tête ; mais autant que je pouvais voir dans cette halle pleine d'ombres bizarres, il me semblait que je l'intéressais fort peu et qu'il ne m'acceptait pas comme un prodige.

Capi fut plus heureux ; on l'applaudit à plusieurs reprises, et à pleines mains.

La représentation continua ; grâce à Capi elle se termina au milieu des bravos, non seulement on claquait des mains, mais encore on trépignait des pieds.

Le moment décisif était arrivé. Pendant que sur la scène, accompagné par Vitalis, je dansais un pas espagnol, Capi, la sébile à la gueule, parcourait tous les rangs de l'assemblée.

Ramasserait-il les quarante francs? c'était la question qui me serrait le cœur, tandis que je souriais au public avec mes mines les plus agréables.

J'étais à bout de souffle et je dansais toujours, car je ne devais m'arrêter que lorsque Capi serait revenu ; il ne se pressait point, et quand on ne lui donnait pas, il frappait des petits coups de patte sur la poche qui ne voulait pas s'ouvrir.

Enfin je le vis apparaître, et j'allais m'arrêter, quand Vitalis me fit signe de continuer.

Je continuai et, me rapprochant de Capi, je vis que la sébille n'était pas pleine, il s'en fallait de beaucoup.

A ce moment Vitalis qui, lui aussi, avait jugé la recette, se leva :

— Je crois pouvoir dire, sans nous flatter, que nous avons exécuté notre programme ; cependant comme nos chandelles vivent encore, je vais, si la société le désire, lui chanter quelques airs ; Capi fera une nouvelle tournée, et les personnes qui n'avaient pas pu trouver l'ouverture de leur poche, à son premier passage, seront peut-être plus souples et plus adroites cette fois ; je les avertis de se préparer à l'avance.

Bien que Vitalis eût été mon professeur je ne l'avais jamais entendu vraiment chanter, ou tout au moins comme il chanta ce soir-là.

Il choisit deux airs que tout le monde connaît, mais que moi je ne connaissais pas alors, la romance de *Joseph :* « A peine au sortir de l'enfance, » et celle de *Richard Cœur-de-Lion :* « O Richard, ô mon roi ! »

Je n'étais pas à cette époque en état de juger si l'on chantait bien ou mal, avec art ou sans art, mais ce que je puis dire c'est le sentiment que sa façon de chanter provoqua en moi ; dans le coin de la scène où je m'étais retiré, je fondis en larmes.

A travers le brouillard qui obscurcissait mes yeux, je vis une jeune dame qui occupait le premier banc, applaudir de toutes ses forces. Je l'avais déjà remarquée, car ce n'était point une paysanne, comme celles qui composaient le public, c'était une vraie dame, jeune, belle, et qu'à son manteau de fourrure, j'avais jugée être la plus riche du village ; elle avait près d'elle un enfant qui, lui aussi, avait beaucoup applaudi Capi ; son fils sans doute, car il avait une grande ressemblance avec elle.

Après la première romance, Capi avait recommencé sa quête, et j'avais vu avec surprise que la belle dame n'avait rien mis dans la sébile.

Quand mon maître eut achevé l'air de *Richard*, elle me fit un signe de la main, et je m'approchai d'elle.

— Je voudrais parler à votre maître, me dit-elle.

Cela m'étonna un peu que cette belle dame voulût parler à mon maître. Elle aurait mieux fait, selon moi, de mettre son offrande dans la sébile ; cependant j'allai transmettre ce désir ainsi exprimé à Vitalis, et pendant ce temps Capi revint près de nous.

La seconde quête avait été encore moins productive que la première

— Que me veut cette dame ? demanda Vitalis.

— Vous parler.

— Je n'ai rien à lui dire.

— Elle n'a rien donné à Capi ; elle veut peut-être lui donner maintenant.

— Alors, c'est à Capi d'aller à elle et non à moi.

Cependant il se décida, en prenant Capi avec lui.

Je les suivis. *(A suivre.)*

N° 18. — 15me volume IXme Année. — 1921

GRAND FEUILLETON DE „LA SENTINELLE“

Journal quotidien d'information et d'annonces

SANS FAMILLE

par

Hector MALOT

(Suite)

Pendant que je restais immobile sous l'édredon, pour tâcher d'avoir chaud, Vitalis, au grand étonnement de la servante, tournait et retournait le pauvre petit Joli-Cœur, comme s'il voulait le faire rôtir.

— As-tu chaud ? me demanda Vitalis après quelques instants.

— J'étouffe.

— C'est ce qu'il faut.

Venant à moi vivement, il mit Joli-Cœur dans mon lit, en me recommandant de le tenir bien serré contre ma poitrine.

La pauvre petite bête, qui était ordinairement si rétive lorsqu'on lui imposait quelque chose qui lui déplaisait, semblait résignée à tout.

Elle se tenait collée contre moi, sans faire un mouvement : elle n'avait plus froid, son corps était brûlant.

Mon maître était descendu à la cuisine ; bientôt il remonta portant un bol de vin chaud et sucré.

Il voulut faire boire quelques cuillerées de ce breuvage à Joli-Cœur, mais celui-ci ne put pas desserrer les dents.

Avec ses yeux brillants il nous regardait tristement comme pour nous prier de ne pas le tourmenter.

En même temps il sortait un de ses bras du lit et nous le tendait.

Je me demandais ce que signifiait ce geste qu'il répétait à chaque instant, quand Vitalis me l'expliqua.

Avant que je fusse entré dans la troupe, Joli-Cœur avait eu une fluxion de poitrine et on l'avait saigné au bras ; à ce moment, se sentant de nouveau malade, il nous tendait le bras pour qu'on le saignât encore et le guérît comme on l'avait guéri la première fois.

N'était-ce pas touchant ?

Non seulement Vitalis fut touché, mais encore il fut inquiété.

Il était évident que le pauvre Joli-Cœur était malade et même il fallait qu'il se sentît bien malade pour refuser le vin sucré qu'il aimait tant.

— Bois le vin, dit Vitalis, et reste au lit, je vais aller chercher un médecin.

Il faut avouer que moi aussi j'aimais bien le vin sucré, et de plus j'avais une terrible faim ; je ne me fis donc pas donner cet ordre deux fois, et après avoir vidé le bol, je me replaçai sous l'édredon, où la chaleur du vin aidant, je faillis suffoquer.

Notre maître ne fut pas longtemps sorti ; bientôt il revint amenant avec lui un monsieur à lunettes d'or, — le médecin.

Craignant que ce puissant personnage ne voulût pas se déranger pour un singe, Vitalis n'avait pas dit pour quel malade il l'appelait ; aussi, me voyant dans le lit rouge comme une pivoine qui va s'ouvrir, le médecin vint à moi, et m'ayant posé la main sur le front :

— Congestion, dit-il.

Il secoua la tête d'un air qui n'annonçait rien de bon.

Il était temps de le détromper, ou bien il allait peut-être me saigner.

— Ce n'est pas moi qui suis malade, dis-je.

— Comment, pas malade ? Cet enfant délire.

Sans répondre, je soulevai un peu la couverture, et montrant Joli-Cœur qui avait posé son petit bras autour de mon cou :

— C'est lui qui est malade, dis-je.

Le médecin avait reculé de deux pas en se tournant vers Vitalis :

— Un singe ! criait-il, comment, c'est pour un singe que vous m'avez dérangé et par un temps pareil !

C'était un habile homme que notre maître et

Dès vendredi à **La Scala :**
Le Rêve d'Emile Zola

ZWIEBACKS extra
Boulangerie Léon RICHARD
Parc 83 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 8.53

Mme Beck couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour façons de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 6985

SAINT-IMIER

Nos Prix

Huile d'arachide, Ia	le litre	2.20
Huile extra „La Favorite"	„	2.50
Saindoux américain, garanti pur	le kilo	2.60
Saindoux „Arwina"	„	3.—
Riz des Indes	„	—.70
Riz Rangoon Ia ou Espagne	„	—.90
Riz Java, extra	„	1.10
Pois jaunes entiers	„	1.10
Pois jaunes cassés	„	1.—
Lentilles, bonne cuisson	„	1.20
Fèves blanches	„	—.60
Fèves blanches, extra	„	—.70
Haricots Soissons	„	—.90
Haricots du Cap	„	1.10
Orge fin et gros blanc	„	1.—
Gruaux entiers	„	—.95
Gruaux, qualité extra	„	1.—
Flocons d'avoine	„	—.40

Sucres, Pâtes, Semoule de blé, Farines aux nouveaux prix officiels
Cafés verts et torréfiés aux plus bas prix du jour
Tickets 5 %
Sur la chaussure : 10 %

LA MÉNAGÈRE
SAINT-IMIER 963
Rue Dr-Schwab 6 - Succursale: Marronniers 71

Consommateurs!
Soutenez La Ménagère par vos achats, en vous souvenant qu'elle n'a pas été profiteuse pendant les années de guerre.

Offre spéciale

Bottines pour Messieurs
Peau cirée, Nos 40-46, **19.80** Boxcalf, 2 semelles, Nos 40-46, **29.80**
Bottines pour Dames
Boxcalf, Nos 36-42, **19.80**
Richelieu pour Dames
Article cousu main, box et chevreau, Nos 36-42, **19.80, 24.80**
Bottines pour Garçons
Boxcalf, Nos 36-39, **19.80, 22.80**
Bottines pour Fillettes et Garçons
Peau cirée, 27-29, **10.90** 30-35, **13.90**
Boxcalf, 27-29, **15.90** 30-35, **16.90**

CHAUSSURES 808
J. KURTH & Cie
LA CHAUX-DE-FONDS
2, Balance, 2 Téléphone 22.91

Vient d'arriver
Nous vendons P290U
aux anciens prix
jusqu'à épuisement du stock :
Essence de vinaigre à fr. **1.20.**
Aspirine Bayer véritable, tube **80 ct.**
Emplâtre américain à fr. **1.—**
Vin régénérateur (remplace Vin de Vial) à fr. **4.—.**
Sirop Pagliano à fr. **1.75**
Goudron remplaçant le Guyot, **1.50**
Sedrobol 30 cubes à fr. **5.50**
Thé des Alpes véritable la boîte à fr. **1.—.**
Essence Salsepareille le grand flacon à fr. **7.50.**
Pommades en tubes (Bor, zinc, camphre) à **75 ct.**
Prompt envoi au dehors
PHARMACIE COOPÉRATIVE
Rue Centrale 45, BIENNE
N.-B. La Pharmacie Coopérative est la seule qui n'ait pas signé la réglementation. 1024

Camionnage - Transport - Déménagement
La crise bat son plein. Négociants, Industriels, Particuliers, réduisez vos frais au strict nécessaire. Adressez-vous en toute confiance à la
Maison JULES ADDOR, Serre 90
qui vous fournira un travail soigné, rapide, à des prix défiant toute concurrence.
Elle tient à votre disposition chevaux et auto-camion pour tous genres de transports. Déménagements en ville et au dehors.
Autobus 12 places ; Limousine 6-7 places, pour familles. sociétés, noces, bals, soirées, etc. Renseignements. Vérification de lettres de voiture. — Expédition d'horlogerie pour la Maison Goth & Cie, à Bâle. — **Téléphonez au 5.95.** 814

Bains populaires 8158
Ronde 29
Ouverts tous les jours jusqu'à 7 heures du soir. G. MORITZ.

Vins Neukomm & Co Tél. 68 6744

Bicyclettes
aux prix d'avant-guerre
et garanties une année FZ839N 745
H. SPIESS - Neuchâtel
Mécanicien-Spécialiste
FAUBOURG DU LAC 11 (A côté de la Brasserie du Monument)
ACCESSOIRES **RÉPARATIONS**
Prix défiant toute concurrence

Dès vendredi à **La Scala :**
Le Rêve, d'Emile Zola

MODES
Parc 75
Grand choix de **Chapeaux soie, paille, tulle et dentelle**
depuis fr. **10.—** 7591

Dr Krähenbuhl
à St-Imier 1097
absent jusqu'au 10 octob.

MASSAGE
HOTEL DU SOLEIL
chaque mardi, jeudi et samedi dès 13 heures 779
G.-A. ETIENNE
Diplômé et autorisé
Traitement de tous genres d'affections concernant cette branche

Retards
Le plus efficace est le **Remède Régulateur « Vitis ».** — Envoi contre remboursement, fr. 4.85. Etablissement « VITIS », Case 5565, **Neuchâtel.** Discrétion absolue.
Dépôt à la pharmacie Bauler, à Neuchâtel. 7974
Exiger la marque **Vitis**

Ville du Locle
Prix réduits
La distribution des **bons** pour la **livraison du lait à prix réduit** se fera, pour le mois d'octobre, les **jeudi 29** et **vendredi 30 septembre courant.**
1099 **Commission de ravitaillement.**

Raisin de table
tessinois, noir, doux
Caisse de 5 kg. . . fr. **3.95**
» 10 » fr. **7.75** fco
NOIX fraîches 1089
Sac de 5 kg., fr. **5.95** fco
Morganti & Co, Lugano

Prochain tirage 31 octobre
Chaque obligation sera remboursée
avec prime allant jusqu'à
Fr. 20,000.-
10,000.—, 8,000.—, 5,000.—, etc., ou au minimum au prix nominal
Tout acheteur d'un
Groupe de 20 obligations à lots suisses
(10 oblig. Maison Popul. à fr. 10.— 10 oblig. Chefs d'équipe à fr. 5.—), au comptant fr. 150.— ou payable en
Mensualités de fr. 5-
10.— ou d'avantage en compte courant, participera gratuitement à 28 grands tirages des plus importants à lots franç., avec tirages mensuels.
Gros lots de francs
500,000
250,000
200,000
100,000
etc., au total
Fr. 6 Millions
Remboursement minimum par voie de tirage, fr. 150.— par groupe 1032
Les commandes sont reçues par la
Banque de Commerce & de Valeurs à Lots S.A.
Rue du Mont-Blanc 20
Genève 30758 D

qui ne perdait pas facilement la tête. Poliment et avec ses grands airs il arrêta le médecin. Puis il lui expliqua la situation ; comment nous avions été surpris par la neige, et comment par la peur des loups, Joli-Cœur s'était sauvé sur un chêne où le froid l'avait glacé.

— Sans doute le malade n'était qu'un singe ; mais quel singe de génie ! et de plus un camarade, un ami pour nous ! Comment confier un comédien aussi remarquable aux soins d'un simple vétérinaire ! Tout le monde sait que les vétérinaires de village ne sont que des ânes. Tandis que tout le monde sait aussi que les médecins sont tous, à des degrés divers, des hommes de science ; si bien que dans le moindre village on est certain de trouver le savoir et la générosité en allant sonner à la porte du médecin. Enfin, bien que le singe ne soit qu'un animal, selon les naturalistes, il se rapproche tellement de l'homme que ses maladies sont celles de celui-ci. N'est-il pas intéressant, au point de vue de la science et de l'art, d'étudier par où ces maladies se ressemblent ou ne se ressemblent pas ?

Ce sont d'adroits flatteurs que les Italiens ; le médecin abandonna bientôt la porte pour se rapprocher du lit.

Pendant que notre maître parlait, Joli-Cœur qui avait sans doute deviné que ce personnage à lunettes était un médecin, avait plus de dix fois sorti son petit bras pour l'offrir à la saignée.

— Voyez comme ce singe est intelligent, il sait que vous êtes médecin, et il vous tend le bras pour que vous tâtiez son pouls.

Cela acheva de décider le médecin.

— Au fait, dit-il, le cas est peut-être curieux.

Il était, hélas ! fort triste pour nous, et bien inquiétant ; le pauvre M. Joli-Cœur était menacé d'une fluxion de poitrine.

Ce petit bras qu'il avait tendu si souvent, fut pris par le médecin, et la lancette s'enfonça dans sa veine, sans qu'il poussât le plus léger gémissement.

Il savait que cela devait guérir.

Puis après la saignée vinrent les sinapismes, les cataplasmes, les potions et les tisanes.

Bien entendu, je n'étais pas resté dans le lit ; j'étais devenu garde-malade sous la direction de Vitalis.

Le pauvre petit Joli-Cœur aimait mes soins et il me récompensait par un doux sourire ; son regard était devenu vraiment humain.

Lui naguère si vif, si pétulant, si contrariant, toujours en mouvement pour nous jouer quelque mauvais tour, était maintenant d'une tranquillité et d'une docilité exemplaires.

Il semblait qu'il avait besoin qu'on lui témoignât de l'amitié, demandant même celle de Capi qui tant de fois avait été sa victime.

Comme un enfant gâté, il voulait nous avoir tous auprès de lui, et lorsqu'un de nous sortait, il se fâchait.

Sa maladie suivait la marche de toutes les fluxions de poitrine ; c'est-à-dire que la toux s'était bientôt établie, le fatiguant beaucoup par les secousses qu'elle imprimait à son pauvre petit corps.

J'avais cinq sous pour toute fortune, je les employai à acheter du sucre d'orge pour Joli-Cœur ; mais j'aggravai son mal au lieu de le soulager.

Avec l'attention qu'il portait à tout, il ne lui fallut pas longtemps pour observer que je lui donnais un morceau de sucre d'orge toutes les fois qu'il toussait.

Alors il s'empressa de profiter de cette observation, et il se mit à tousser à chaque instant, afin d'avoir plus souvent le remède qu'il aimait tant, si bien que ce remède au lieu de le guérir le rendit plus malade.

Quand je m'aperçus de sa ruse, je supprimai bien entendu le sucre d'orge, mais il ne se découragea pas ; il commençait par m'implorer de ses yeux suppliants ; puis quand il voyait que ses prières étaient inutiles, il s'asseyait sur son séant, et courbé en deux, une main posée sur le ventre, il toussait de toutes ses forces, sa face se colorait, les veines de son front se détendaient, les larmes coulaient de ses yeux, et il finissait par suffoquer, non plus en jouant la comédie, mais tout de bon.

Mon maître ne m'avait jamais fait part de ses affaires, et c'était d'une façon incidente que j'avais appris qu'il avait dû vendre sa montre pour m'acheter une peau de mouton, mais dans les circonstances difficiles que nous traversions, il crut devoir s'écarter de cette règle.

Un matin, en revenant de déjeuner, tandis que j'étais resté auprès de Joli-Cœur que nous ne laissions pas seul, il m'apprit que l'aubergiste avait demandé le paiement de ce que nous devions, si bien qu'après ce paienment, il ne lui restait plus que cinquante sous.

Il ne voyait qu'un moyen de sortir d'embarras, c'était de donner une représentation le soir même.

Une représentation sans Zerbino, sans Dolce, sans Joli-Cœur ! cela me paraissait impossible.

Nous n'étions pas dans une position à nous arrêter découragés devant une impossibilité ; il fallait à tout prix soigner Joli-Cœur et le sauver ; le médecin, les médicaments, le feu, la chambre, nous obligeaient à faire une recette immédiate d'au moins quarante francs pour payer l'aubergiste qui nous ouvrirait un nouveau crédit.

Quarante francs dans ce village, par ce froid, et avec nos ressources, quel tour de force !

Tandis que je gardais notre malade, Vitalis trouva une salle de spectacle dans les halles, car une représentation en plein air était impossible par le froid qu'il faisait ; il composa et colla des affiches ; il arrangea un théâtre avec quelques planches, et bravement il dépensa ses cinquante sous à acheter des chandelles qu'il coupa par le milieu, afin de doubler son éclairage.

Par la fenêtre de ma chambre, je le voyais aller et venir dans la neige, passer et repasser devant notre auberge, et ce n'était pas sans angoisse que je me demandais quel serait le programme de cette représentation.

Je fus bientôt fixé à ce sujet, car le tambour du village, coiffé d'un képi rouge, s'arrêta devant l'auberge, et après un magnifique roulement, donna lecture de ce programme.

Ce qu'il était, on l'imaginera facilement lorsqu'on saura que Vitalis avait prodigué des promesses les plus extravagantes ; il était question « d'un artiste célèbre dans l'univers entier, » — c'était Capi, — et « d'un jeune chanteur qui était un prodige, » — le prodige c'était moi.

Mais la partie la plus intéressante de ce boniment était celle qui disait qu'on ne fixait pas le prix des places et qu'on s'en rapportait à la générosité des spectateurs, qui ne payeraient qu'après avoir vu, entendu et applaudi.

Cela me parut bien hardi, car nous applaudirait-on ? Capi méritait vraiment d'être célèbre. Mais moi, je n'avais nullement la conviction d'être un prodige.

En entendant le tambour, Capi avait aboyé joyeusement, et Joli-Cœur s'était à demi soulevé, quoiqu'il fût très mal en ce moment ; tous deux, je le crois bien, avaient deviné qu'il s'agissait de notre représentation.

Cette idée, qui s'était présentée à mon esprit, me fut bientôt confirmée par la pantomime de Joli-Cœur ; il voulut se lever et je dus le retenir de force ; alors il me demanda son costume de général anglais, l'habit et le pantalon rouge galonné d'or, le chapeau à claque avec son plumet.

Il joignait les mains, il se mettait à genoux pour mieux me supplier.

Quand il vit qu'il n'obtenait rien de moi par la prière, il essaya de la colère, puis enfin des larmes.

Il était certain que nous aurions bien de la peine à le décider à renoncer à son idée de reprendre son rôle le soir, et je pensai que dans ces conditions, le mieux était de lui cacher notre départ.

Quand Vitalis, qui ignorait ce qui s'était passé en son absence, rentra, sa première parole fut pour me dire de préparer ma harpe et tous les accessoires nécessaires à notre représentation.

A ces mots bien connus de lui, Joli-Cœur recommença ses supplications, les adressant cette fois à mon maître : il eût pu parler qu'il n'eût assurément pas mieux exprimé par le langage articulé ses désirs, qu'il ne le faisait par les sons différents qu'il poussait, par les contractions de sa figure et par la mimique de tout son corps ; c'étaient de vraies larmes qui mouillaient ses joues, et c'étaient de vrais baisers qu'il appliquait sur les mains de Vitalis.

— Tu veux jouer ? dit celui-ci.

— Oui, oui, cria toute la personne de Joli-Cœur.

— Mais tu es malade, pauvre petit Joli-Cœur !

— Plus malade ! cria-t-il non moins expressivement.

C'était vraiment chose touchante de voir l'ardeur que ce pauvre petit malade, qui n'avait plus que le souffle, mettait dans ses supplications, et les mines ainsi que les poses qu'il prenait pour nous décider ; mais lui accorder ce qu'il demandait, c'eût été le condamner à une mort certaine.

L'heure était venue de nous rendre aux halles ; j'arrangeai un bon feu dans la cheminée avec de bonnes bûches qui devaient durer longtemps ; j'enveloppai bien dans sa couverture le pauvre petit Joli-Cœur qui pleurait à chaudes larmes, et qui m'embrassait tant qu'il pouvait, puis nous partîmes.

En cheminant dans la neige, mon maître m'expliqua ce qu'il attendait de moi.

Il ne pouvait être question de nos pièces ordinaires puisque nos principaux comédiens manquaient, mais nous devions, Capi et moi, donner tout ce que nous avions de zèle et de talent. Il s'agissait de faire une recette de quarante francs.

Quarante francs ! c'était bien là le terrible.

Tout avait été préparé par Vitalis, il ne s'agissait plus que d'allumer les chandelles ; mais c'était un luxe que nous ne devions nous permettre que quand la salle serait à peu près garnie, car il fallait que notre illumination ne finit pas avant la représentation.

Pendant que nous prenions possession de notre théâtre, le tambour parcourait une dernière fois les rues du village, et nous entendions les roulements de sa caisse qui s'éloignaient ou se rapprochaient selon le caprice des rues.

Après avoir terminé la toilette de Capi et la mienne j'allai me poster derrière un pilier pour voir l'arrivée de la compagnie.

Bientôt les roulements du tambour se rapprochèrent et j'entendis dans la rue une vague rumeur.

Elle était produite par les voix d'une vingtaine de gamins qui suivaient le tambour en marquant le pas.

Sans suspendre sa batterie, le tambour vint se placer entre deux lampions allumés à l'entrée de notre théâtre, et le public n'eût plus qu'à occu-